ESTIMATES

Canada Border Services Agency

2005-2006
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services Canada, 2005

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2006-III-120
ISBN 0-660-62798-1

Canada Border Services Agency | Agence des services frontaliers du Canada

2005-2006 to 2007-2008
Estimates

Part III – Canada Border Services Agency
Report on Plans and Priorities

The Honourable A. Anne McLellan
Solicitor General of Canada
(Minister of Public Safety and Emergency Preparedness)

Canada

105-04070/

Table of Contents

SECTION I – OVERVIEW **1**

Minister's Message 2
President's Message 3
Summary Information 4
Overview of the CBSA 6
Our Operating Environment 7
Departmental Priorities and Initiatives 9

SECTION II – ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME **15**

Preface 16
Program Activity Name: Enforcement (Security) 17
Program Activity Name: Admissibility (Access) 20
Program Activity Name: Innovation and Technology 23
(Science and Technology Based Innovation) 23
Program Activity Name: Corporate Management and Direction 26

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION **29**

Management Representation Statement 30
Organizational Information 31
Table 1: Agency Planned Spending and Full Time Equivalents 33
Table 2: Program by Activity 34
Table 3: Voted and Statutory Items listed in Main Estimates 35
Table 4: Net Cost of Agency for the Estimates Year 36
Table 5: Summary of Capital Spending by Program Activity 37
Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue 38
Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue 39
Table 7: Resource Requirement by Branch or Sector 40
Table 8: User Fees 41
Table 9: Details on Project Spending 42

SECTION I – OVERVIEW

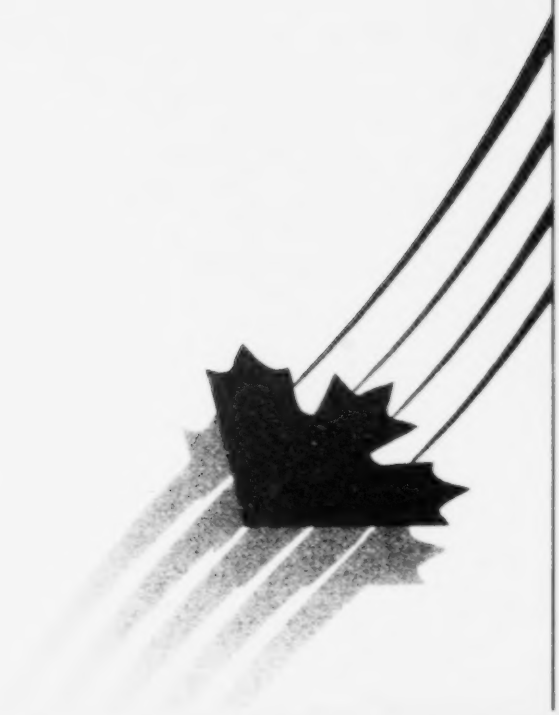

Minister's Message

On behalf of the Canada Border Services Agency (CBSA), I am pleased to table the second annual *Report on Plans and Priorities*. This report outlines the CBSA's commitment to effective border management, including planned activities and resource commitments.

While we work to facilitate the flow of lawful travellers and trade, we must continue to be vigilant in preventing dangerous people and goods from entering Canada. Our border must be secure and responsive to new and emerging threats.

Being part of the new Public Safety and Emergency Preparedness portfolio has provided opportunities for CBSA to work closely with partners that share common core activities and goals to strengthen national security.

The priorities we have established for 2005-2006 will allow us to continue to improve upon risk management techniques and mitigate threats to the health and safety of Canadians. We are now better positioned to advance interoperability with our domestic and international partners.

I want to particularly thank our employees, the first line of defence in managing the movement of people and goods into and out of Canada, for their continued service, professionalism, and dedication in protecting our border and helping ensure the safety and protection of all Canadians.

Creating a new agency from the ground up is a challenging undertaking, but I am confident that we have moved in the right direction. We have a solid base from which we can move forward and realize our full potential as an integrated border service. This important work strengthens the Government of Canada's capacity to protect the safety and security of all Canadians.

The Honourable A. Anne McLellan, P.C., M.P.
Solicitor General
Minister for Public Safety and Emergency Preparedness

President's Message

As the President of the Canada Border Services Agency, it gives me great pleasure to present the Agency's *Report on Plans and Priorities* for 2005-2006. I am extremely proud of what we have accomplished in establishing our new Agency, as we seek new ways to strengthen the management of Canada's borders.

Many of the building blocks are now in place. The coming year will bring opportunities to demonstrate the CBSA's commitment to our common mission: ensuring the security and prosperity of Canada by managing the access of people and goods to and from Canada.

As we move forward, we will continue working with our partners in Canada and abroad, further developing strong, collaborative relationships to ensure we can meet the many global challenges of today's world. Transforming the CBSA into a knowledge-based organization and "pushing the borders out" are among our top priorities, as we look for ways to build a safer, smarter and more fluid border.

Because protection does not start or end at the borders, the CBSA has worked to assure free movement of legitimate traffic and trade by enlisting the cooperation of industry. Growing private-sector support for a number of joint secure-border initiatives, as well as their promotion through worldwide networks, will confirm Canada's commitment in securing the global supply chain.

I would like to take this opportunity to thank CBSA employees for the professionalism and teamwork they have demonstrated through the many challenges of our first year of operation. The CBSA has many ambitious priorities, and I look forward to working side by side with our staff and partners to meet these growing challenges.

Alain Jolicoeur
President
Canada Border Services Agency

Summary Information

Canada Border Services Agency (CBSA) Mandate (Subsection 5(1) of Bill C-26 – *CBSA Act*)

The mandate of the Canada Border Services Agency (CBSA) is described in the proposed Bill C-26, *An Act to Establish the Canada Border Services Agency*, currently before the House of Commons. Under this Act, the CBSA is responsible for providing integrated border services that support national security priorities and facilitate the free flow of persons and goods, including animals and plants, which meet all requirements under the program legislation.

Benefits to Canadians

The CBSA provides an essential service to Canadians. Operating as an agency under the Public Safety and Emergency Preparedness (PSEP) portfolio, we are responsible for managing, controlling and securing Canada's borders.

Improving our enforcement capabilities, with the introduction of the necessary tools and legislative changes, will enable information and intelligence sharing in a timely and coherent manner among PSEP portfolio partners and, when appropriate, between countries. Information sharing with our domestic and international partners will increase interoperability among agencies that have a border protection role. This, coupled with a greater use of state-of-the-art technology, will improve our overall capacity to respond quickly and effectively to threats to the public health and safety of Canadians.

Employing effective risk-management techniques and processes that allow for expediting the movement of legitimate people and goods will ensure a fluid border, in support of the economic well-being of Canadians. These measures include: NEXUS and CANPASS programs that are designed to simplify border crossing for pre-approved, low-risk travellers; and Free and Secure Trade (FAST) which is a harmonized commercial process for pre-approved importers, carriers and registered drivers.

Taking appropriate enforcement action by administrating an effective sanctions regime serves as a deterrent when individuals or businesses deliberately and wilfully break the law.

Resources, both human and financial, allocated to the CBSA, will be managed in a cost-effective, transparent and accountable manner, and will demonstrate fiscal prudence to Canadians through the establishment of sound modern comptrollership practices, supported by objective internal audit and program evaluation functions.

Financial Resources (thousands of dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1,125,462	1,160,056	1,179,887

Human Resources (Full Time Equivalent (FTE))

2005-2006	2006-2007	2007-2008
12,311	12,423	12,468

Overview of the CBSA

The CBSA operates as an integral part of the Public Safety and Emergency Preparedness (PSEP) portfolio. The creation of the CBSA, just over one year ago, brought together the Customs Branch of the former Canada Customs and Revenue Agency (CCRA), as well as parts of the Appeals and Compliance Branches that supported Customs; the Intelligence, Interdiction, and Enforcement program of Citizenship and Immigration Canada (CIC); and the Import Inspection at Ports of Entry program from the Canadian Food Inspection Agency (CFIA). In October 2004, the immigration functions at Ports of Entry were also transferred to CBSA.

Bringing these border service functions together provided the CBSA with the flexibility required to take a more comprehensive and streamlined approach to strengthening Canada's capacity to protect the safety and security of Canadians. Integration allows us to better manage risks by getting the right information at the right time, often in advance of the arrival of people and goods at our borders. Where legislation allows, information is exchanged with our domestic and international partners to improve our overall capacity to respond rapidly and effectively to threats. In developing more strategic approaches to border security, we are keeping pace with new and emerging global threats. We will be able to improve and accelerate initiatives that we are already working on to ensure Canada's borders remain open to facilitate the flow of legitimate cross-border traffic (e.g. the Canada-U.S. Smart Border initiatives). Our work to advance Canadian economic competitiveness and social and humanitarian interests continues to be a priority. CBSA is a world leader in researching and developing innovative, scientific and technological solutions to address the challenges of border management.

CBSA responsibilities include: ensuring that all people coming into Canada are admissible and comply with Canadian laws and regulations; processing all commercial shipments that cross our ports of entry to ensure that Canada's border laws and regulations are adhered to, that no illegal goods enter or leave the country, and that related trade statistics are accurate; making sure all applicable duties and taxes are paid; ensuring food safety and plant and animal health, by identifying and interdicting high-risk regulated commodities arriving at our air, land and sea ports; detaining those who may pose a threat to Canada; removing people who have been determined inadmissible to our country, including those involved in war crimes or crimes against humanity; and, assisting in combating money laundering.

With a workforce of approximately 12,000 public servants, CBSA provides services at approximately 1,200 points across Canada and 39 locations abroad. At over 60 land border crossings and nine international airports, we operate on a 24/7 basis. We administer more than 90 acts and regulations on behalf of other federal departments and agencies, and international agreements.

Our Operating Environment

To understand the CBSA's operating environment, we must first look at the volume of people and goods we process each year. In 2003-2004, our workforce, enabled by our business systems, served over 200,000 commercial importers and exporters, and more than 92 million travellers. We processed over 71 million highway travellers, 18 million air travellers, 276,000 rail passengers, 2.9 million marine passengers, and over 11 million commercial releases, totalling some $350 billion in value. We kept over $400 million worth of drugs off our streets; dealt with over 3,600 *Criminal Code* incidents at our borders; initiated 291 criminal prosecutions of *Customs Act*- related offences; conducted nearly 30,000 immigration investigations; and detained over 13,400 individuals for immigration infractions. We seized approximately $31 million under the *International Proceeds of Crime Act*, of which $11 million was forfeited to the Crown. In our efforts to safeguard Canada's food supply and the agricultural resource base upon which safe and high-quality food depends, more than 232,000 people were referred to the Canadian Food Inspection Agency for further examination, resulting in the interception of over 64,000 prohibited soil, plants and plant products, and meat and meat products.

Administratively, we collected import duties valued at over $3.3 billion and $22 billion in goods and service taxes (GST). We resolved over 7,000 contested custom-related decisions with fewer than 10% of those being appealed further. We also protected Canadian businesses from unfairly dumped or subsidized goods through the enforcement of the *Special Import Measures Act*, and, in the process, ensured the protection of 35,000 jobs and $12.6 billion in Canadian production in 2003-2004.

The CBSA provides Canadians with integrated border services that support national security priorities and facilitate the flow of legitimate people and goods across borders. Our operations, while complex and diverse, are carried out with the expectation that people and business will comply with laws and regulations. While the vast majority do comply, we have put in place risk-management strategies to identify, detect, and interdict high-risk people and goods.

Integration within the PSEP portfolio has enabled CBSA to improve synergy and interoperability, thereby increasing our risk- management capacity. Working with our domestic and international partners to "push the borders out" allows us to manage risk away from our perimeter, not only to protect Canadians, but also to enhance trade. By reducing the risks of dangerous people or goods entering Canada, we are able to increase investors' confidence in the security of our borders.

We are taking steps to institute new joint measures with our U.S. counterparts to improve the effectiveness of our shared border. This includes expanding risk- management techniques and utilizing innovative technologies that help to speed up the processing of legitimate trade and people. Keeping our borders open to free and secure travel and trade is integral to the economies of both countries.

Internationally, we are actively involved in promoting Canadian interests at various international organizations, in addressing issues related to international customs rules and requirements, and in harmonizing standards. We also support Canada's participation in international trade negotiations and defend Canada's rights and obligations under various agreements. We promote and export Canadian best practices with international organizations, such as the World Customs Organization and the World Trade Organization. We are also involved in a number of long-term projects to provide technical assistance, to enhance the capacities of other customs administrations, and to promote multilateral initiatives aiming to strengthen the security of the global supply chain.

By taking a strategic approach to building a more flexible operating environment, the CBSA is better positioned to maintain the integrity of our borders and deal with the challenges of today's world.

Departmental Priorities and Initiatives

As the CBSA enters its second year of operation, we will focus our efforts on some of the key activities that will further strengthen public safety and security as we continue to build a stronger, smarter border. Our key priorities for 2005-2006 are: integrated border management, a solid corporate foundation, program integrity, a modern management regime, and a knowledge-based approach.

The recent tabling of the 2005 Federal Budget provides CBSA with additional funding of $433 million over five years which will support the Government of Canada priorities of national security and a strong economy. This funding will enhance the CBSA's capacity to manage the access of people and goods to and from Canada and to ensure the safety and economic prosperity of all Canadians. These investments are essential to the CBSA's ability to meet ongoing service innovation and improvement commitments and to provide the best possible integrated border services to Canadians.

Funding announced in the Budget will allow the CBSA to hire additional border staff to respond to increasing demands at key border locations across the country, to implement the recommendations of the Job Hazard Analysis that will contribute to the health and safety of our front-line employees, and to improve service delivery to the public. In addition, the CBSA will improve its corporate capacity to provide sustainable business line support and to practice modern comptrollership and sound financial management.

An additional amount of $134 million over five years will be available to the CBSA for the following two initiatives: Container Security Initiative and the marine security initiatives. The CBSA will be able to move ahead with the Container Security Initiative, under which it will deploy officers overseas to enhance security measures for shipments coming into Canada, working in partnership with the U.S. Also, the CBSA will be able to play a key role in a Government of Canada initiative aimed at enhancing marine security. By further advancing marine security initiatives with our domestic and international partners, we are better placed to protect Canadians.

Through this funding the CBSA will move forward with the Government's vision for an innovative, integrated border management agency, which will support our key priorities for 2005-2006, and advance our commitment to "push the borders out."

Integrated Border Management

Integrated border management provides a single window to the public, our partners, and our stakeholders, both domestic and international, through the development, implementation, delivery, and maintenance of integrated policies, programs and initiatives.

Integrated border management will be achieved by creating more certainty, predictability, and transparency, and by providing increased security and facilitation in international trade.

Working with other government departments, we negotiate and implement international bilateral and multilateral trade and cooperation agreements and arrangements. Contributions are made to the development and implementation of international conventions, frameworks and standards in order to secure and facilitate global trade. We also assist developing countries in attaining their goals, through capacity building and technical assistance.

CBSA helps to promote Canada's place as a valued and influential contributor on the international scene. We will continue to work with international organizations like the World Customs Organization, World Trade Organization, International Organization on Migration, Four Country Conference Working Group, and the Asia Pacific Economic Cooperation, to assist in advancing Canadian interests and best practices, including establishing and promoting international rules, procedures, and measures.

Effective and efficient information sharing with our partners also contributes to our streamlined and integrated approach to border management, and provides increased flexibility to respond to operational needs.

Advancing and improving initiatives under the Canada-U.S. Smart Border Declaration, and developing strategic approaches to border management, such as Integrated Border Enforcement Teams (IBETs), will allow the CBSA to keep pace with new and emerging threats.

A Solid Corporate Foundation

A solid corporate foundation will be achieved through strong human resources, comptrollership, and governance regime frameworks that maximize our ability to manage our operations, fulfil our mandate, and achieve our desired outcome.

CBSA has put in place a comprehensive network of senior management committees to build a sound infrastructure for effective decision-making. For instance, the Budget Review and Resources Committee serves to ensure that resources are aligned to priorities of the Agency and decision-making is based on value for money.

CBSA has put in place strategies and frameworks in order to become a more innovative service provider. Our strategies will address the integration of program components we have inherited. CBSA has been tasked by Treasury Board (TB) to undertake a comprehensive review of the Agency's resource base and report its findings to TB before the fall of 2007. This will serve to inform Treasury Board Ministers and the central agencies on the financial capacity of the Agency.

Activities which will contribute to building a solid corporate foundation include refining our planning and reporting framework; enhancing our environmental scanning capacity; providing information and advice on legislation relevant to the Agency; facilitating transparent and timely corporate communications to employees; providing strategic communication advice and support to Senior Management, the President and the Minister responsible for the CBSA; and, ensuring consistent messaging in external communications products and vehicles.

Program Integrity

Program integrity will be achieved by providing senior management and the Agency's Audit and Evaluation Committee with independent and objective information, assurance that programs and systems are working as they were intended, and advice and assurance on the soundness of the Agency's management and control frameworks. This information, which can be used for decision-making and reporting, provides an assessment of the efficiency, effectiveness and economy of our policies, programs and initiatives.

A Modern Management Regime

A modern management regime is driven by the needs and expectations of Canadians for good governance, modern comptrollership, well-managed government programs, and greater openness, transparency and accountability.

The development of measurable, clear, and relevant planning and performance measures will provide for more effective monitoring results. This will assist CBSA in setting priorities, allocating resources, and improving transparency and accountability, and services.

Close coordination with the Department of Justice, which provides CBSA with legal advice, will ensure constitutional compliance and administrative fairness in the implementation and administration of any new initiative (such as Land Pre-Clearance or the Container Security Initiative), and the continued implementation of Smart Border Declaration initiatives.

Examples of initiatives and activities that will lead to a modern management regime in the CBSA are: implementation of the *Public Service Modernization Act* (e.g. developing a new staffing regime and labour- relations structures; linking human- resource planning to operations business planning and management; developing funding proposals; and, establishing a new accountability framework); and, development of the Border Services Classification Reform initiative.

A Knowledge-Based Approach

A knowledge-based approach will be achieved by the application of innovation, science and technology to program development, work processes, and business solutions. It will also be achieved by developing and maintaining skills of employees through innovative training and learning approaches; supporting our operational and corporate programs in a changing technological environment; ensuring employees have the right information at the right time to fulfil their responsibilities; and, retaining a skilled workforce.

The job of a border officer has evolved considerably in recent years as we worked to build a stronger, safer and smarter border. Border officers are required to learn how to operate new contraband detection technology, and work with newly implemented systems aimed at detecting irregular migration and better managing risks. Over the past few years, one of our top priorities has been to ensure that our front-line officers keep pace with the evolution of our business, where technology and intelligence are playing an ever more prominent role in

ensuring a strong, secure border that promotes and facilitates trade and travel. Supporting and assisting our skilled workforce on a day-to-day basis will nourish a knowledge-based approach.

Some of the major CBSA initiatives, which will assist us in achieving our departmental priorities, include:

Major CBSA Initiatives	Type	Planned Spending 2005-2006
Smart Border Declaration Initiatives	Ongoing	$44.9 million
Customs Border Modernization Initiatives	Ongoing	$5.6 million
War Crimes Strategy (Budget 2005)	Ongoing	$7.2 million
Enhanced Capacity and Security (Budget 2005)	New	$74.0 million
Enhanced Marine Security (Budget 2005)	New	$10.7 million
Container Security Initiative (Budget 2005)	New	$6.6 million

Internal and external factors

The CBSA delivers its programs and services in a complex environment that is rapidly evolving. To keep pace, and maintain and build client confidence, we must clearly identify the internal and external factors we face, and address them by organizing our program priorities, initiatives, and investments accordingly. There are a number of factors that have an impact on CBSA's priorities and initiatives.

Internal factors to be considered: challenges of integrating and enhancing administrative and financial systems; challenges of integrating and enhancing our operational systems and processes; managing a shared service for information technology and administrative systems with Canada Revenue Agency (CRA); staff relations; staff retention; cultural transition (e.g. merging three legacy organizations); competing agency priorities and service pressures within the Agency; and a training and learning strategy, (e.g. the shortage of qualified resources for training needs, analyses and development of course materials will be a challenge for cross-training and integration of functions).

External factors to be considered: security threats to Canadian society; a fluctuating economy; privacy protection (balancing the need to collect and share relevant information with the need to respect privacy of individuals); and service pressures at the border from the public, our partners, and our stakeholders.

CBSA Strategic Framework

CBSA Mandate: The Agency is responsible for providing integrated border services that support national security and public safety priorities and facilitate the free flow of persons and goods, including animals and plants, that meet all requirements under the program legislation.
(Taken from the proposed Bill C-26, *An Act to establish the Canada Border Services Agency*)

CBSA Mission: To ensure the security and prosperity of Canada by managing the access of people and goods to and from Canada.

We will be successful if we achieve our:

Departmental Priorities 2005 - 2006
Integrated border management
A solid corporate foundation
Program integrity
A modern management regime
A knowledge-based approach

We will gauge our success through the achievement of our:

Strategic Outcome
Efficient and effective border management that contributes to the security and prosperity of Canada

We will manage our business through our:

Integrated Border Services

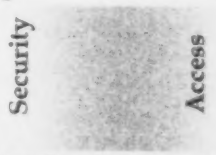

Science and Technology Based Innovation

Corporate Management and Direction

We will be guided by our:

Core Values
Integrity, Respect and Professionalism

SECTION II – ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME

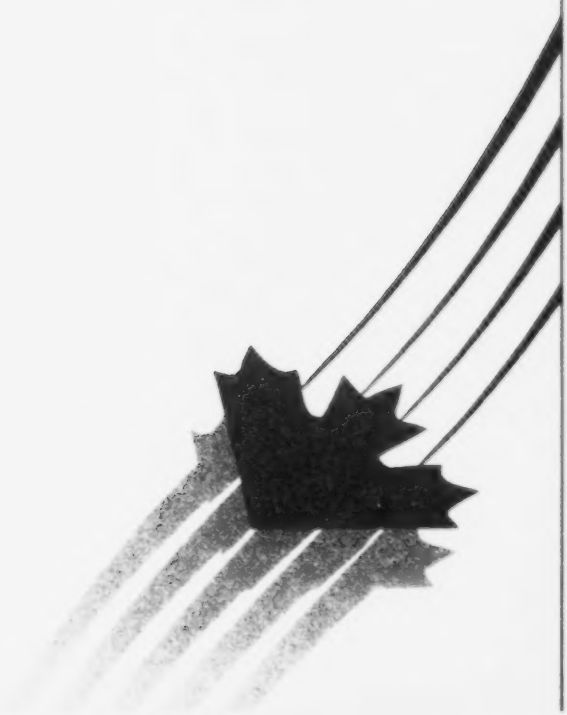

Preface

The Canada Border Services Agency (CBSA) is in the process of defining its Program Activity Architecture (PAA). In the fall of 2004, the CBSA submitted a PAA structure to the Treasury Board Secretariat (TBS) with one strategic outcome and four program activities. Since then, consultations with Agency management, and the refinement of the organizational structure, resulted in a streamlined strategic outcome. As well, three of four program activities were renamed to better reflect our operations (*fig. 1 and 2*). This change will continue to support the CBSA's departmental priorities and the Government of Canada's priorities. The CBSA will gauge its success through the achievement of the strategic outcome (*fig. 1 and 3*).

Fig. 1 Strategic Outcome Crosswalk: streamlining of the strategic outcome

Strategic Outcome 2004-2005	Strategic Outcome 2005-2006
• Canada receives full social and economic benefits from the free flow of people and goods through secure, open borders. • Canada's national security is maintained through our rapid reaction, interception, and interdiction of threats. • Compliance with border laws remains strong.	Efficient and effective border management that contributes to the security and prosperity of Canada.

Fig. 2 Program Activity Crosswalk: renaming of the program activities

Program Activities 2004-2005	Program Activities 2005-2006
Enforcement	Security
Admissibility	Access
Innovation and Technology	Science and Technology Based Innovation

Fig. 3 2005-2006 Program Activity Architecture

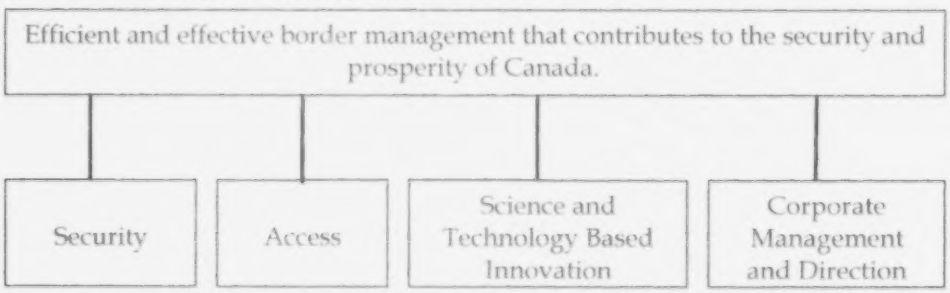
Efficient and effective border management that contributes to the security and prosperity of Canada.
Security
Access
Science and Technology Based Innovation
Corporate Management and Direction

With the recent introduction of the Program Activity Architecture mandated by TBS, and the continuing evolution of the CBSA, we are currently in the process of streamlining last year's performance indicators and expected results in order to more accurately reflect the actual business of the organization, and these will be available in the 2006-2007 Report on Plans and Priorities. A few examples have been provided in this section under Expected Results.

Program Activity Name: Enforcement (Security)

Strategic Outcome

Efficient and effective border management that contributes to the security and prosperity of Canada.

Analysis of the Enforcement (Security) Program Activity by Strategic Outcome

The Enforcement (Security) program activity supports our strategic outcome by ensuring enforcement of Canadian legislation related to border management, by providing sound intelligence to decision-makers, and by acting as a focal point for CBSA's relations with partners in the security, intelligence, and law enforcement communities.

Program Activity description

The Enforcement (Security) program activity is tasked with enhancing national security by developing appropriate policies and procedures, by building partnerships, and by equipping border officers with the tools they need, such as modern contraband detection equipment and x-ray and gamma-ray equipment. This program activity is responsible for the collection, analysis, and sharing of intelligence regarding threats to national security, including terrorism, counter proliferation, war crimes, organized crime, smuggling, fraud and irregular migration.

This program activity relies on intelligence-based decision-making to identify high-risk travellers and contraband goods attempting to enter Canada. Working with local, regional, national and international partners, the CBSA is "pushing its borders out" and screening people and goods at several points along the travel continuum at the earliest opportunity beginning overseas, continuing during transit, and upon arrival at the Canadian border. Receiving and reviewing documentation in advance will improve our ability to target and interdict inadmissible people and goods, and will also act as a deterrent to those contemplating illegal immigration activities or the importation of goods that pose a threat to public health and safety. Responsibilities related to this program activity include: investigation of individuals who commit offences counter to Canadian border legislation; making recommendations for prosecution; and the detention and removal of people who have no legal right to remain in Canada, especially those who pose a threat to Canadian society.

Expected results

The Enforcement (Security) program activity will monitor progress against the expected results through performance indicators. Potential examples of expected results and performance indicators are provided in the table below, and will be completed over the course of 2005-2006.

	Initiative / Service	Expected Result	Performance Indicators
Enforcement (Security)	Container Security Initiative (CSI)	Enhanced capacity to interdict potential threats before they reach Canadian shores	• % of goods targeted • % of goods interdicted • # of examinations resulting in contraband detention • Quality of intelligence regarding container security
	Deployment of Migration Integrity Officers (MIOs) overseas	Effective capacity to combat irregular migration, including people-smuggling and trafficking of illegal migrants to North America	• Timely and accurate collection, analysis and distribution of intelligence • % of improperly documented individuals intercepted before arriving at a Canadian airport • Quality of intelligence regarding irregular migration
	Customs Investigations	Successful investigation and prosecution of those who commit offences against border legislation	• Success rate for convictions • Value of seizures and monetary penalties
	Immigration Enforcement	Effective removal of persons who have no legal right to remain in Canada, especially those who pose a threat to Canadian society	• # of removals of persons that have no legal right to remain in Canada • # of people detained who have contravened the *Immigration and Refugee Protection Act (IRPA)*

Departmental priorities supported by: Enforcement (Security)

The Enforcement (Security) program activity supports the following departmental priorities: integrated border management, program integrity, and a knowledge-based approach.

Integrated border management will be achieved through coordinated intelligence and enforcement activities at ports of entry, inland offices, and posts abroad in cooperation with internal and external stakeholders and partners. The Enforcement (Security) program activity "pushes the borders out" through screening, targeting, and interdiction of inadmissible persons and contraband goods as early as possible in their journey to

Canada. Migration Integrity Officers (MIOs), for example, are assigned to selected posts abroad in order to interdict improperly documented travellers, to provide training to airline staff, and to liaise with local authorities. At ports of entry and inland offices in Canada, this program activity supports effective border management through intelligence support, risk assessments, investigations, seizures of contraband goods, and removals of persons in violation of Canadian legislation.

The Enforcement (Security) program activity is the focal point for relations with law enforcement and intelligence partners involved in border management, and plays a leading role in implementing bilateral or multilateral initiatives such as the Smart Border Action Plan (with the U.S.) and the "New Partnership" (with the U.S. and Mexico). The Enforcement (Security) program activity plays a leading role in the implementation of shared initiatives with domestic and international partners in the field of border enforcement. Examples of these initiatives are: Integrated Proceeds of Crime; War Crimes; and, in collaboration with the U.S., Integrated Border Enforcement Teams (IBETs) and the Container Security Initiative (CSI).

Program integrity will be achieved through the development of policies and programs that facilitate the entry of low-risk persons and goods to Canada while focussing resources on areas of high-risk. The Enforcement (Security) program activity balances the need to collect and share relevant information with the need to respect the privacy of individuals, and promotes interoperability of CBSA's information systems with those of its partner departments and agencies. This program activity supports the program integrity priority by providing leadership in promoting document integrity across government, including the development of strategies to deter the use of fraudulent identity and travel documents.

A knowledge-based approach will be achieved by building an "intelligence-based" organizational approach, which bases policy and program decisions on sound intelligence and analysis. To this end, we are refining strategies to build a strong intelligence-assessment capacity, and to enhance the skills of our employees through relevant training and professional development.

Financial Resources (thousands of dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
390,643	403,065	408,421

Human Resources (FTEs)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
4,003	4,055	4,068

Program Activity Name: Admissibility (Access)

Strategic Outcome

Efficient and effective border management that contributes to the security and prosperity of Canada.

Analysis of the Admissibility (Access) Program Activity by Strategic Outcome

The Admissibility (Access) program activity contributes to the security and prosperity of Canada through the development of national programs and operational policies related to admissibility, processing and recourse mechanisms for the import and export of goods and the movement of people, and investigating complaints related to unfair trade practices.

Program Activity description

The Admissibility (Access) program activity ensures the lawful flow of people and goods, promotes compliance with border legislation, and ensures a level playing field for legitimate trade and travel. Program activities include: development of national policies and procedures; harmonization of rules and standards with our global partners; providing outreach and client services to inform people and businesses of their rights and obligations under border laws; conducting inspections and supporting the administration of other government department acts and regulations; examination of foreign nationals seeking entry into Canada, making appropriate decisions regarding the status of those persons, and providing policy guidance and advice on immigration issues; administering tariff classification and valuation; assessing tariff classifications; administering trade incentives; refusing entry of prohibited importations; collecting duties and taxes; taking anti-dumping and countervailing actions; program and policy monitoring; conducting origin audits; conducting compliance verification activities to ensure compliance with the law; and, carrying out recourse functions. This program activity provides policy direction and guidance on matters related to the processing of people and goods at our border.

Expected results

The Admissibility (Access) program activity will monitor progress against the expected results through performance indicators. Potential examples of expected results and performance indicators are provided in the table below, and will be completed over the course of 2005-2006.

	Initiative / Service	Expected Result	Performance Indicators
Admissibility (Access)	Risk-based processing of goods and people (customs, immigration and food inspection services)	Simplified border crossing for legitimate, low-risk people and goods and more intense scrutiny of higher risk people and goods	• POE statistics • Border wait times (for both people and goods) • # of inadmissible people and goods identified • Referral rates relative to actions taken
	Investigations of alleged unfair trade practices	A level playing-field for traders	• # of dumping and subsidy determinations (by country) • # of injury determinations (by country) • Canadian jobs protected
	Recourse Services	A fair, transparent and timely dispute resolution process respecting Canadians' fundamental right to redress in their dealings with the CBSA	• Age of inventories • Trends in reversals of decisions by higher authorities

Departmental priorities supported by: Admissibility (Access)

The Admissibility (Access) program activity supports the following departmental priorities: integrated border management, program integrity, and a modern management regime.

Integrated border management will be achieved through the development of national programs and operational policies designed to provide the public, partners and stakeholders with a single service window. Development of new policies and procedures will also take into account the objectives of the Canada-U.S. Smart Border Declaration and our need to "push the borders out." For example, through permit programs such as CANPASS, NEXUS and Free and Secure Trade (FAST), we are able to determine the risk of pre-approved travellers and carriers prior to their entry into Canada. The pre-clearance of U.S.-bound air travellers at our major international airports is another example of how we have managed to work in cooperation with the United States.

Program integrity will be achieved as we continually provide policy development and functional guidance, and as we explore, evaluate and eventually implement recommendations that result from a number of reviews that are currently underway for

some Admissibility (Access) programs. The Admissibility (Access) program activity will ensure compliance and consistency, and a level playing field for legitimate trade, where Canadian businesses can be assured of fair and equitable treatment. Program integrity will ensure that proper decisions are made with respect to granting status and the issuance of documents to foreign nationals seeking entry into Canada. In support of the departmental priority of program integrity, we will develop an integrated redress strategy incorporating all redress responsibilities under a single framework. This will help us to provide a fair, transparent and timely dispute-resolution process respecting Canadians' fundamental right to redress in their dealings with the CBSA.

In our efforts to bring the CBSA towards a modern management regime, we will explore the possibility of using innovative technology to set up a modern, enhanced, financial accounting infrastructure that reflects agency policies and legislation and at the same time meets client needs. This would allow us to ensure the integrity of our revenue-accounting and cash-management processes.

Financial Resources (thousands of dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
653,011	672,783	682,354

Human Resources (FTEs)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
7,840	7,894	7,911

Program Activity Name: Innovation and Technology (Science and Technology Based Innovation)

Strategic Outcome

Efficient and effective border management that contributes to the security and prosperity of Canada.

Analysis of the Innovation and Technology (Science and Technology Based Innovation) Program Activity by Strategic Outcome

The Innovation and Technology (Science and Technology Based Innovation) program activity enables and supports efficient and effective border management, and plays an important role in protecting Canadians from existing risk and emerging threats, through the development, implementation, delivery, and maintenance of innovative and cost-effective technology and science solutions.

Program Activity description

The Innovation and Technology (Science and Technology Based Innovation) program activity focuses on utilizing CBSA's science and technology capacity to further modernize border management and increase the effectiveness and efficiency of border operations. This includes: enabling the borders to be pushed out; delivering innovative solutions in a timely manner; lessening the compliance burden; and, facilitating legitimate trade and travel. This program activity provides a diverse range of scientific, analytical and technology services and solutions to the Agency that help identify and interdict high-risk people and goods; collaborate and share information with program partners; and, provide systems and scientific solutions to effectively process people and goods in a risk-based environment.

This program activity maintains over 50 national systems that operate on a 24/7 basis which support commercial and traveller programs. It ensures high availability of critical systems to Agency staff and stakeholders. It will standardize and share IT infrastructure across clients, applications and business lines. It provides a partnership with Canada Revenue Agency (CRA) and Citizenship and Immigration Canada (CIC) to leverage capabilities, facilities and existing technologies, and to share costs of implementing new technologies.

Expected results

The Innovation and Technology (Science and Technology Based Innovation) program activity will monitor progress against the expected results through performance indicators. Potential examples of expected results and performance indicators are provided in the table below, and will be completed over the course of 2005-2006.

	Initiative / Service	Expected Result	Performance Indicators
Innovation & Technology (Science and Technology Based Innovation)	Systems/Science Solutions	• Ensured business continuity • Maximized delivery of secure, accessible and efficient border services and operations	• % of unplanned system outages • Client satisfaction with support • Cost-effective utilization of technology and science • Degree of connectivity
	Business Transformation	• Increased capacity to share information across systems • Maximized delivery of secure, accessible and efficient border services and operations	• # of new affordable, sustainable and innovative solutions • Effective project delivery - % of projects delivered on time and on budget • Inter-operability – # of new interfaces/services related to interoperability • Improved business processes – # of new processes implemented

Departmental priorities supported by: Innovation and Technology (Science and Technology Based Innovation)

The Innovation and Technology (Science and Technology Based Innovation) program activity supports the following departmental priorities: integrated border management, a solid corporate foundation, program integrity, a modern management regime, and a knowledge-based approach.

Integrated border management will be achieved through the development and maintenance of integrated border management systems and processes that result in the secure flow of people and goods; secure infrastructure; and, co-ordination and information sharing with CBSA's internal, domestic and international partners. This program activity contributes to an integrated border by "pushing the borders out" through the streamlining of processes, and developing innovative solutions to protect the general public and Canada's supply chain.

A solid corporate foundation will be achieved through: ensuring that governance and management approaches are in place to manage the Agency's information and

technology resources and to manage the technology service relationship we have with other departments; the establishment and management of hardware, software and third-party service contracts; and the management of agreements pertaining to the acquisition, operation, and life-cycle management of IT hardware and software.

Program integrity will be achieved through the business continuity of systems and services. This will improve CBSA's ability to deliver innovative core programs in a timely manner, lessen the compliance burden, and facilitate legitimate trade and travel. In collaboration with other program activities, Innovation and Technology (Science and Technology Based Innovation) works with other government departments and agencies to ensure the interoperability and effectiveness of CBSA systems and processes.

Innovation and Technology (Science and Technology Based Innovation) is adopting a modern management regime by taking both an enterprise and a portfolio approach to major project design and development. A new corporate structure will be introduced to govern this process. This approach incorporates Treasury Board Secretariat guidelines for project management and emphasizes decision-making, accountability and communication, especially stakeholder consultation and involvement.

A knowledge-based approach will be achieved through the implementation of information systems, databases, and communications links that will facilitate the acquisition and sharing of knowledge among CBSA employees. As well, business solutions are being developed through the innovative, scientific and technological systems and processes, in support of our operational and corporate programs in a changing technological environment.

Financial Resources (thousands of dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
81,808	84,208	89,112

Human Resources (FTEs)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
468	474	489

Program Activity Name: Corporate Management and Direction

CBSA is in a "continuing transition" phase where it is still in the process of refining a planning and reporting framework; building a governance structure; integrating corporate functions and systems; addressing human resources issues; establishing a governance structure related to a common CBSA/CRA HR/Financial system; integrating the operations from the legacy organization at ports of entry; and, establishing a legal services unit.

Program Activity description

The Corporate Management and Direction (CM&D) program activity ensures that CBSA has the human resources, comptrollership, and corporate direction we need to maximize our ability to manage our operations. Activities under CM&D will be managed in a manner that meets the highest standards expected of a modern agency of the public service and the expectations of Parliamentarians and Canadians. In this program activity, innovative strategies and frameworks are being put in place to support transparent and accountable management in the Agency.

Initiatives that support departmental priorities

Corporate Management and Direction supports the following departmental priorities: integrated border management, a solid corporate foundation, program integrity, a modern management regime, and a knowledge-based approach. Some specific initiatives associated with the Corporate Management and Direction program activity are outlined below.

Initiative: Border Services Classification Reform Frontière/Border Standard

CBSA's classification reform activity is part of the government's wider classification standards modernization plan. One of our tasks is to build a new CBSA human resources regime from the three inherited regimes, each of which has a different classification and pay plan. The Frontière/Border classification standard will be tailored to the CBSA.

CBSA works in collaboration with the Public Service Human Resources Management Agency of Canada, the Unions, Treasury Board Secretariat, etc. To achieve departmental priorities, the following steps will be taken: developing the new standard; reviewing the organizational structure and job descriptions; negotiating new rates of pay; evaluating and converting all Frontière/Border jobs; and, integrating three legacy human resource functions and systems.

Initiative: Implementation of the *Public Service Modernization Act*

The *Public Service Modernization Act* is designed to ensure transparent and faster staffing, support more collaborative labour-management relations, promote life-long learning, training and career development for employees at all levels, and clarify roles and accountability. The legislation will enact a new *Public Service Employment Act* and *Public Service Labour Relations Act*, and amend the *Canadian Centre for Management Development Act* and the *Financial Administration Act*.

To achieve departmental priorities, the following steps will be taken: developing new staffing regime and labour-relations structures with strategies for implementation of changes; ensuring human resources planning is linked to operational business planning and management; analyzing needs, establishing a design team, implementing a project plan with funding proposals; and, establishing a staffing accountability framework with the Public Service Commission.

Initiative: Port of Entry Vision

The CBSA Vision for Ports of Entry is designed to solidify CBSA's single service window, which will eventually integrate the operations work of the legacy organizations at ports of entry.

To achieve departmental priorities, the following steps will be taken: integrating and modifying the induction training programs from the three legacy organizations; integrating recruitment practices for all new employees; creating a single level CBSA border services officer job with management support and system structure; providing officers with training and tools required to address the multiple program priorities, cross training and integration of existing workforce (i.e. managers, POE officers, and border officers who carry out customs, immigration and food inspection duties); and, providing specialized training and work assignments where in-depth understanding of specific programs is required.

Initiative: Harmonization and integration of financial and administrative policies, practices and systems

CBSA works to ensure governance regimes are in place to manage and control the Agency resources and demonstrate value for money. To achieve departmental priorities, the following steps will be taken: harmonizing and integrating financial and administrative policies and practices from the three legacy departments; implementing Memoranda of Understanding for shared systems support with Canada Revenue Agency, Citizenship and Immigration Canada, and Canadian Food Inspection Agency; completing the integration of financial and human resources information from legacy departments; producing Agency Public Accounts and Financial Statements; integrating legacy department administrative policies such as security, procurement and others; establishing accommodation arrangements with Public Works and Government Services Canada and partner departments in support of CBSA's activities at the border; and, negotiation and establishment of a governance structure related to the common CBSA/CRA human resource/financial systems.

Allocation of 2005-2006 Corporate Management and Direction Resources to other Program Activities				
	Admissibility (Access)	**Enforcement** (Security)	**Innovation & Technology** (Science & Technology Based Innovation)	**TOTAL**
2005-2006 ARLU[1] Resources *(thousands of dollars)*	61,481	20,910	4,618	87,009
Human Resources (FTEs)	601	204	45	850
Percentages	70.7%	24.0%	5.3%	100.0%

[1] Annual Reference Level Update (ARLU)

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION

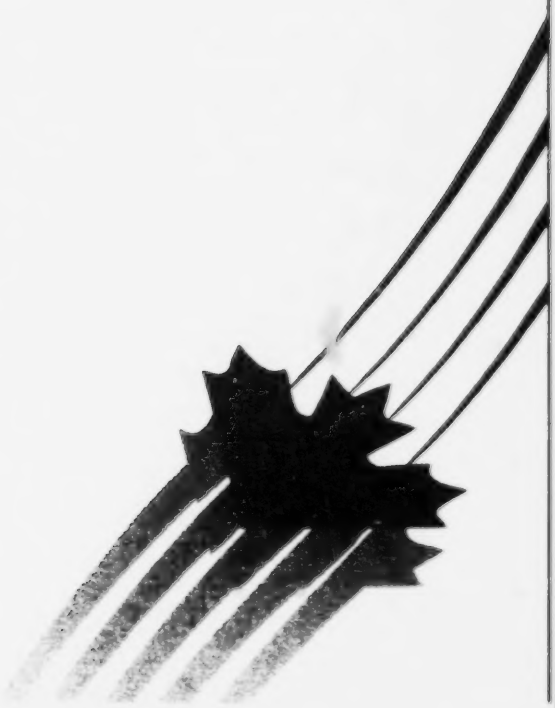

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2005-2006 Report on Plans and Priorities (RPP) for Canada Border Services Agency.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide to the preparation of Part III of the Estimates: Reports on Plans and Priorities*.

- It adheres to the specific reporting requirements outlined in the TBS guidance;
- It is based on the department's approved accountability structure as reflected in its MRRS;
- It presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information;
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved planned spending numbers from the Treasury Board Secretariat in the RPP and from estimates and public accounts in the DPR.

Alain Jolicoeur
President
Canada Border Services Agency

Organizational Information

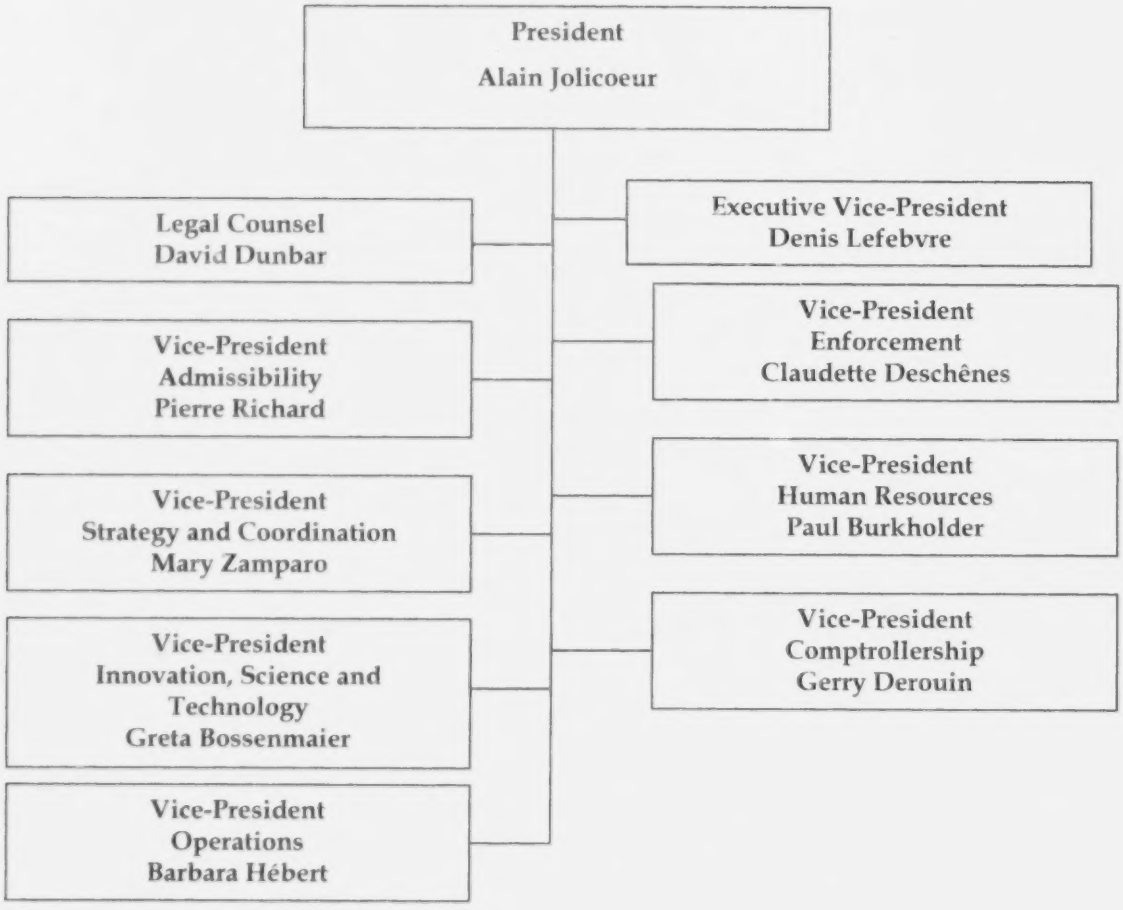

The CBSA is organized into seven branches that support our four program activities: Enforcement (Security), Admissibility (Access), Innovation and Technology (Science and Technology Based Innovation), and Corporate Management and Direction. Each Branch is headed by a Vice-President (VP) who reports directly to the President.

Operations are delivered in eight regions: Atlantic, Quebec, Northern Ontario, Greater Toronto Area, Windsor/St. Clair, Niagara Falls/Fort Erie, Prairies and Pacific. The Admissibility and Enforcement Branches develop the programs and policies that the Operations Branch delivers. The Innovation, Science and Technology Branch works with these branches and Operations to ensure we are maximizing our capacity to support effective and efficient operations through the development and delivery of innovative solutions and services. Underpinning all our policy, program and operational work are the critical strategic and enabling functions that span

Strategy and Coordination, Human Resources and Comptrollership Branches, and Legal Services.

This structure was chosen to encourage strong internal synergies among all program areas and to support clear accountability for all functions. Everything we do is focused on maximizing and supporting the performance of our front line.

Table 1: Agency Planned Spending and Full Time Equivalents

(Thousands of dollars)	Forecast Spending 2004-2005	**Planned Spending 2005-2006**	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Program Activities				
Admissibility (Access)	493,224	**641,924**	655,607	655,743
Enforcement (Security)	158,729	**321,482**	326,392	326,245
Innovation & Technology (Science & Technology based Innovation)	14,793	**70,448**	69,690	69,548
Respendable Revenue		**(12,110)**	(12,110)	(12,110)
Total Main Estimates	666,746	**1,021,744**	1,039,579	1,039,426
Adjustments:				
Transfer from CRA	169,046	-	-	-
Border Services Carry Forward from CRA[1]	106,373	-	-	-
December 2003 Re-organization Transfer from CIC[2]	224,443	-	-	-
December 2003 Re-organization Transfer from CFIA[2]	9,931	-	-	-
War Crimes Strategy	9,179	-	-	-
Initiative to Combat Money Laundering	3,721	-	3,720	3,720
Enhanced Investigative Capacity for Firearms Program	1,330	**1,231**	1,231	1,231
Modernizing Customs & Trade Administration	-	**5,641**	5,641	5,641
Transfer from Border Infrastructure Fund for St-Stephen N.B.	-	-	2,500	8,000
ERC decisions		**(2,480)**	(3,780)	(4,180)
Other	198	**467**	(1,233)	(1,233)
Budget Announcement:				
Enhanced Capacity and Security	-	**74,000**	83,000	92,000
Enhanced Marine Security	-	**10,652**	9,088	9,058
War Crimes Strategy	-	**7,200**	7,200	7,200
Container Security Initiative	-	**6,617**	12,720	18,634
Integrative Proceeds of Crime Initiative	-	**390**	390	390
Invasive Alien Species Strategy[3]	-	**TBD**	TBD	TBD
Total Adjustments	*524,221*	***103,718***	*120,477*	*140,461*
Total Planned Spending	1,190,967	**1,125,462**	1,160,056	1,179,887
Less: Non-Respendable revenue	22,817	23,145	23,481	23,823
Plus: Cost of services received without charge	99,380	97,362	96,281	99,674
Net cost of Agency	1,267,530	1,199,679	1,232,856	1,255,738
Full Time Equivalents	11,433	12,311	12,423	12,468

[1] As a transitional measure for 2004-2005 only, CBSA will carry forward unexpended balances from 2003-2004 to 2004-2005 in accordance with the CCRA provisions under which the Customs Program formerly operated.
[2] Includes 2003-2004 Carry- Forwards: CIC $8,030K and CFIA $390K.
[3] Although the Invasive Alien Species Strategy was approved in the 2005 Federal Budget,CBSA is awaiting confirmation of the departmental distribution of resources.

Table 2: Program by Activity

2005-2006 *(Thousands of Dollars)*										
	Budgetary						Non-Budgetary			
Program Activity	Operating	Capital	Grants and Contributions	**Gross**	Revenue	Net	Loans, Investments and Advances	Total Main Estimates	Adjustments (planned spending not in Main Estimates)	Total Planned Spending[1]
Admissibility (Access)	614,530	27,394		**641,924**	(12,110)	629,814		629,814	23,197	**653,011**
Enforcement (Security)	316,579	4,903		**321,482**		321,482		321,482	69,161	**390,643**
Innovation & Technology (Science & Technology based Innovation)	70,448			**70,448**		70,448		70,448	11,360	**81,808**
Total	**1,001,557**	**32,297**	0	**1,033,854**	**(12,110)**	**1,021,744**	0	**1,021,744**	**103,718**	**1,125,462**

[1] Net of Respendable Revenue

Table 3: Voted and Statutory Items listed in Main Estimates

Vote or Statutory Item	*(Thousands of dollars)*	**2005-2006 Main Estimates**	2004-2005 Main Estimates
10	**Canada Border Services Agency** Operating expenditures and, pursuant to paragraph 29.1(2)(a) of the *Financial Administration Act*, authority to expend revenues received during the fiscal year related to border operations of the Canada Border Services Agency; fees for the provision of a service or the use of a facility or for a product, right or privilege; and payments received under contracts entered into by the Agency.	**863,931**	546,584
15	Capital expenditures	**32,297**	23,349
(S)	Contributions to employee benefit plans	**125,516**	96,813
	Total Agency	**1,021,744**	666,746

Table 4: Net Cost of Agency for the Estimates Year

(Thousands of dollars)	Total
Planned Spending [1]	1,125,462
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)[2]	36,994
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	50,681
Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada	9,267
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	420
Total Services Received Without Charge	97,362
Less: Non-respendable Revenue	23,145
2005-2006 Net cost of Agency	1,199, 679

[1] Net of Respendable Revenue.

[2] Estimate. The division of accommodations costs between CBSA and CRA is not yet complete and has, therefore, been estimated. Does not include accommodation costs related to the transfers from CIC and CFIA.

Table 5: Summary of Capital Spending by Program Activity

(Thousands of Dollars)	Forecast Spending 2004-2005	**Planned Spending 2005-2006**	Planned Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008
Admissibility (Access)				
Construction Projects	30,389	**22,694**	16,246	21,746
Asset Integrity/Health and Safety Projects	26,126	**4,700**	4,700	4,700
Enforcement (Security)				
Construction Projects		**4,903**	4,903	4,903
Total	56,515	**32,297**	25,849	31,349

Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Respendable Revenue

(Thousands of dollars)	Forecast Revenue 2004-2005	**Planned Revenue 2005-2006**	Planned Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008
Admissibility (Access)				
Sales of goods and services	1,855	**1,780**	1,980	1880
Lease and Use of Public Property	285	**285**	345	345
Services of a regulatory nature[1]	1,960	**1,960**	3,735	4,185
Services of a non-regulatory nature	8,479	**8,553**	8,710	8,810
Sub-total	12,579	**12,578**	14,770	15,220
Less: Amounts recovered on behalf of OGDs	468	**468**	468	468
Total Respendable Revenue	12,111	**12,110**	14,302	14,752

[1] CFIA has indicated in the transition negotiations that fees totalling some $1.7 million may be transferred to the CBSA with the transfer of CFIA border operations. CFIA will continue to collect and report these revenues until the appropriate regulatory authorities are established for CBSA.

Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Non-Respendable Revenue

(Thousands of dollars)	Forecast Revenue 2004-2005	**Planned Revenue 2005-2006**	Planned Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008
Refunds of previous years' expenditures				
Adjustments to prior years' payables	141	**141**	141	141
Miscellaneous				
Interest and Penalties				
GST/HST, Customs Import Duties, Excise and Air Travellers Security Charge	6,022	**6,022**	6,022	6,022
Sundries				
Court Fines	763	**777**	793	809
Customs Seizures	150	**150**	150	150
Investigations Seizures	6,346	**6,473**	6,603	6,735
Port Seizures	9,335	**9,522**	9,712	9,906
Other	60	**60**	60	60
	16,654	**16,982**	17,318	17,660
	22,676	**23,004**	23,340	23,682
Total Non-Respendable Revenue	22,817	**23,145**	23,481	23,823

Excludes tax and duty revenues, such as Customs import duties, that are credited to the Consolidated Revenue Fund.

Total Respendable and Non-Respendable Revenue

(Thousands of dollars)				
Total Respendable and Non-Respendable Revenue	34,928	**35,255**	37,783	38,575

Table 7: Resource Requirement by Branch or Sector

(Thousands of dollars)	Admissibility (Access)	Enforcement (Security)	Innovation & Technology (Science & Technology based Innovation)	**Total Planned Spending**[1]
Admissibility Branch	52,213			**52,213**
Enforcement Branch		78,569		**78,569**
Innovation, Science & Technology Branch	45,447	6,826	63,409	**115,682**
Operations Branch	437,697	224,214	2,017	**663,928**
Management Branches	72,779	37,812	5,620	**116,211**
2005 Federal Budget Funding Announcement [2]	44,875	43,222	10,762	**98,859**
Total Planned Spending	**653,011**	**390,643**	**81,808**	**1,125,462**

[1] Net of Respendable Revenue

[2] Branch/sector distribution of the additional funding provided through the 2005 Federal Budget will be completed subsequent to senior management review.

Table 8: User Fees

Name of User Fee	Fee Type	Fee Setting Authority	Reason for Fee Introduction or Amendment	Effective date of planned change to take effect	Planned Consultation and Review process
Commercial Import Sampling Fee	Regulatory Fee	Section 68 *Excise Act, 2001*	Legislative fee	TBD	Preliminary consultation to clients conducted in April 2004. Consultation to be completed May/June 2005.

Table 9: Details on Project Spending

(Thousands of dollars)	Project Phase	Total Estimated Project Cost	Forecast Revenue 2004-2005	**Planned Revenue 2005-2006**	Planned Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008	Future Years' Requirements
Border Operations Construction Projects[1]							
Aldergrove, B.C.[2]		9,935	150	**571**	3,649	5,565	-
Andover, N.B.[2]		5,761	1,179	**4,582**	-	-	-
Armstrong, Que.[2]		9,052	8,802	**250**	-	-	-
Cascade[2]		2,700	660	**2,040**	-	-	-
Clarenceville, Que.	EPA[3]	1,300	1,200	**100**	-	-	-
Douglas, B.C.	EPA[3]	44,000	7,297	**12,931**	15,000	8,772	-
Fraser, B.C.[2]		2,000	75	-	-	-	1,925
Kingsgate, B.C.		7,433	150	-	-	4,312	2,971
Stanstead Route 55 (Rock Island), Que.	EPA[3]	18,000	10,876	**7,124**	-	-	-
St-Stephen, N.B.[2]		15,000	-	-	2,500	8,000	4,500

[1] Border operation construction projects support both Admissibility and Enforcement activities.
[2] These projects were initiated and contracted under the previous provisions of CCRA Capital Construction. All projects were approved as part of the CCRA Annual Corporate Business Plan, which was approved by the CCRA Board of Management.
NOTE: CBSA's Major Capital Spending will form part of the Agency's Long-Term Capital Plan that is currently under development. CBSA will seek Treasury Board Ministers' approval of this plan in the near future.
[3]Effective Project Approval (EPA)

BUDGET DES DÉPENSES

Agence des services frontaliers du Canada

Budget des dépenses
2005-2006

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par objectif stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2006-III-120
ISBN 0-660-62798-1

Agence des services frontaliers du Canada | Canada Border Services Agency

Budget des dépenses de

2005-2006 à 2007-2008

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités de l'Agence des services frontaliers du Canada

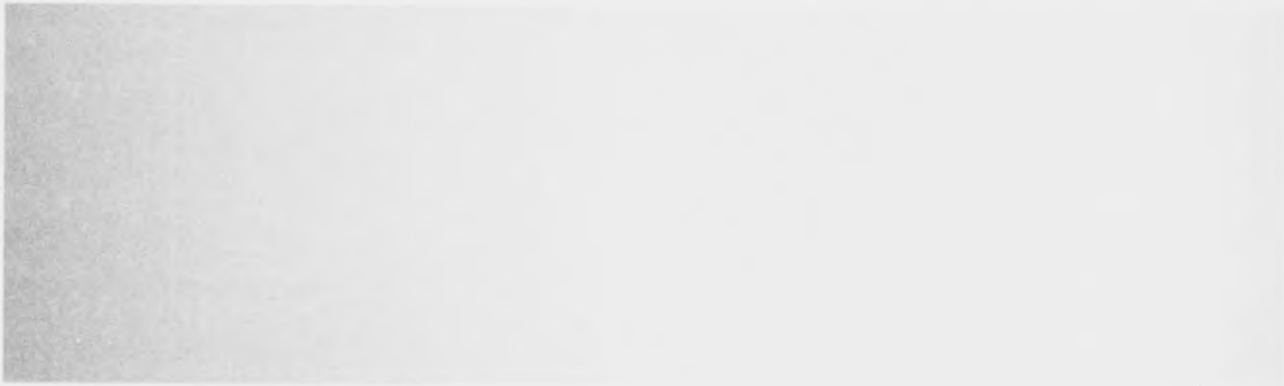

L'honorable A. Anne McLellan, C.P., députée
Solliciteure générale du Canada
(Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile)

Canada

Table des matières

SECTION I – APERÇU **1**

Message de la ministre 2
Message du président 3
Information sommaire 4
Aperçu de l'ASFC 6
Notre contexte opérationnel 7
Priorités et initiatives ministérielles 9

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE **15**

Préface 16
Activité de programme : Exécution de la loi (Sécurité) 18
Activité de programme : Admissibilité (Accès) 22
Activité de programme : Innovation et technologie 26
(Innovation fondée sur les sciences et la technologie) 26
Activité de programme : Gestion et orientation organisationnelles 29

SECTION III –RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES **33**

Déclaration de la direction 34
Organisation 35
Tableau 1 : Dépenses prévues de l'Agence et équivalents temps plein 37
Tableau 2 : Programme par activité 38
Tableau 3 : Postes votés et législatifs indiqués dans le Budget principal 39
Tableau 4 : Coût net pour l'Agence au cours de l'année budgétaire 40
Tableau 5 : Sommaire des dépenses en immobilisations, par activité de programme 41
Tableau 6 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles 42
Tableau 6 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles 43
Tableau 7 : Besoins de ressources par direction générale ou secteur 44
Tableau 8 : Frais d'utilisation 45
Tableau 9 : Renseignements sur les dépenses de projets 46

SECTION I – APERÇU

Message de la ministre

Au nom de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), je suis heureuse de déposer le deuxième *Rapport sur les plans et les priorités* annuel. Il réitère l'engagement de l'ASFC à l'égard d'une gestion efficace de la frontière et décrit ses activités et ses engagements en matière de ressources prévus.

Alors que nous travaillons à faciliter la circulation des voyageurs et du commerce légitimes, nous devons demeurer vigilants en empêchant les personnes et les marchandises dangereuses d'entrer au Canada. Notre frontière doit être sécuritaire et adaptée aux nouvelles menaces.

L'adhésion de l'ASFC au portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile (SPPC) lui a permis de collaborer étroitement avec ses partenaires qui partagent des activités de base et des objectifs communs dans le but de renforcer la sécurité nationale.

Les priorités que nous avons établies pour 2005-2006 nous permettrons de continuer d'améliorer nos techniques de gestion du risque et d'atténuer les menaces à la santé et à la sécurité des Canadiens. Nous sommes maintenant mieux positionnés pour avancer sur le plan de l'interopérabilité avec nos partenaires nationaux et internationaux.

Je tiens à remercier tout particulièrement nos employés, la première ligne de défense dans la gestion de la circulation des personnes et des marchandises qui entrent au Canada et qui en sortent, pour les services, le professionnalisme et le dévouement dont ils font preuve sans relâche, en protégeant notre frontière et en contribuant à la santé et à la protection de tous les Canadiens.

La création d'une nouvelle agence à partir de zéro représente tout un défi, mais je suis persuadée que nous sommes sur la bonne voie. Nous disposons d'une base solide à partir de laquelle nous pouvons aller de l'avant et réaliser notre plein potentiel en tant que service frontalier intégré. Cet important travail renforce la capacité du gouvernement du Canada d'assurer la santé et la sécurité de tous les Canadiens.

L'honorable A. Anne McLellan, C.P., députée
Solliciteure générale
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Message du président

En tant que président de l'Agence des services frontaliers du Canada, je suis très heureux de vous présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* de l'Agence pour 2005-2006. Je suis extrêmement fier de ce que nous avons accompli lors de la création de notre nouvelle agence, car nous recherchons de nouvelles façons de renforcer la gestion des frontières du Canada.

Nombre des composantes de base sont maintenant en place. La prochaine année nous donnera l'occasion de démontrer l'engagement de l'ASFC à l'égard de notre mission commune : assurer la sécurité et la prospérité du Canada en gérant l'accès des personnes et des marchandises qui entrent au Canada et qui en sortent.

Nous continuerons de travailler avec nos partenaires au Canada et à l'étranger afin de renforcer notre étroite collaboration, ce qui nous permettra de relever les nombreux défis mondiaux d'aujourd'hui. La transformation de l'ASFC en une organisation fondée sur les connaissances et le besoin de « repousser les frontières » font partie de nos principales priorités, alors que nous recherchons des façons de rendre nos frontières plus intelligentes, plus sécuritaires et plus fluides.

Comme la protection ne débute pas et ne prend pas fin aux frontières, l'ASFC favorise la libre circulation des voyageurs et des marchandises légitimes en s'assurant la collaboration de l'industrie. L'intérêt croissant du secteur privé pour un certain nombre d'initiatives conjointes de protection des frontières et la promotion de celles-ci par le biais des réseaux mondiaux confirmeront que le Canada est résolu à protéger la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale.

J'aimerais remercier les employés de l'ASFC pour le professionnalisme et l'esprit d'équipe dont ils ont fait preuve face aux nombreux défis de notre première année d'activités. L'ASFC a pour priorité un grand nombre de projets ambitieux et je suis impatient de travailler côte à côte avec notre personnel et nos partenaires afin de répondre à ces demandes croissantes.

Le président,

Alain Jolicoeur
Agence des services frontaliers du Canada

Information sommaire

Mandat de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) (paragraphe 5(1) du projet de loi C-26 – *Loi sur l'ASFC*)

Le mandat de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est décrit dans le projet de loi C-26 proposé, *Loi constituant l'Agence des services frontaliers du Canada*, actuellement devant la Chambre des communes. En vertu de cette loi, l'ASFC est responsable de la prestation de services frontaliers intégrés qui appuient les priorités relatives à la sécurité nationale et facilitent la libre circulation des personnes et des marchandises, y compris les animaux et les plantes, qui répondent à toutes les exigences de la législation frontalière.

Avantages pour les Canadiens

L'ASFC offre un service essentiel aux Canadiens. À titre d'agence du portefeuille de Sécurité publique et Protection civile (SPPC), elle est responsable de la gestion, du contrôle et du maintien de la sécurité des frontières nationales.

L'amélioration de nos capacités en matière d'exécution, grâce à la mise en place des outils et des changements législatifs nécessaires, permettra d'échanger des renseignements de façon rapide et uniforme avec les partenaires du portefeuille de SPPC et, s'il y a lieu, avec d'autres pays. L'échange de renseignements avec nos partenaires nationaux et internationaux permettra d'accroître l'interopérabilité des organismes jouant un rôle dans la protection des frontières. Grâce à ces initiatives et à l'utilisation accrue de la technologie de pointe, nous pourrons améliorer notre capacité globale de réagir rapidement et efficacement aux menaces à la santé et à la sécurité des Canadiens.

En utilisant des techniques et des processus efficaces de gestion des risques qui permettront d'accélérer la circulation des personnes et des marchandises légitimes, nous maintiendrons la fluidité frontalière, à l'appui du bien-être économique des Canadiens. Ces mesures incluent : NEXUS et CANPASS, des programmes conçus pour simplifier le passage de la frontière des voyageurs à faible risque préapprouvés, et le programme Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES), un processus commercial harmonisé pour les importateurs, les transporteurs et les chauffeurs inscrits préapprouvés.

En prenant des mesures d'exécution appropriées et en administrant un régime de sanctions efficace, nous découragerons les personnes ou les entreprises qui violent la loi de façon volontaire.

Nous gérerons les ressources humaines et financières affectées à l'ASFC de façon efficiente, transparente et responsable et nous démontrerons notre prudence financière auprès des Canadiens en adoptant de saines pratiques liées à la fonction de contrôleur moderne, que viendront appuyer des fonctions impartiales de vérification interne et d'évaluation des programmes.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
1 125 462	1 160 056	1 179 887

Ressources humaines (en équivalents temps plein (ETP))

2005-2006	2006-2007	2007-2008
12 311	12 423	12 468

Aperçu de l'ASFC

L'ASFC fait partie intégrante du portefeuille de Sécurité publique et Protection civile (SPPC). La création de l'ASFC, il y a à peine plus d'un an, a réuni : la Direction générale des douanes de l'ancienne Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) et les parties des directions générales des Appels et de l'Observation qui appuyaient les Douanes; le programme du renseignement, de l'interception et de l'exécution de la loi de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); le programme d'inspection des importations dans les bureaux d'entrée de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). En octobre 2004, les fonctions de l'immigration aux bureaux d'entrée ont aussi été transférées à l'ASFC.

En réunissant ces fonctions frontalières à l'ASFC, nous avons la souplesse voulue pour adopter une approche exhaustive et rationalisée afin de renforcer la capacité du Canada d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens. L'intégration nous permet de mieux gérer les risques en obtenant la bonne information au moment opportun, souvent avant que les personnes et les marchandises arrivent à la frontière. Quand la législation le permet, nous échangeons l'information avec nos partenaires nationaux et internationaux afin d'améliorer notre capacité globale de réagir rapidement et efficacement aux menaces. En élaborant d'autres approches stratégiques à la sécurité frontalière, nous nous prémunissons contre les nouvelles menaces internationales. Nous pourrons améliorer les initiatives de protection auxquelles nous travaillons afin de nous assurer que les frontières du Canada demeurent ouvertes aux mouvements transfrontaliers légitimes (p. ex. initiatives de la Frontière intelligente Canada-É.-U.), et en accélérer la mise en œuvre. Nos efforts en vue de faire valoir la compétitivité économique ainsi que les intérêts sociaux et humanitaires du Canada, grâce à nos réseaux et à nos partenariats, demeurent une priorité. L'ASFC est un chef de file dans la recherche et l'élaboration de solutions novatrices, scientifiques et technologiques pour faire face aux nombreux défis que représente la gestion de la frontière.

Les responsabilités de l'ASFC comprennent : s'assurer que toutes les personnes jugées admissibles entrent au Canada et respectent les lois et les règlements canadiens; traiter toutes les expéditions commerciales qui arrivent aux bureaux d'entrée afin de veiller à ce que les lois et les règlements frontaliers du Canada soient respectés, qu'aucune marchandise illégale n'entre au pays ou en sorte et que les statistiques sur les échanges commerciaux de ce type de marchandise soient exactes; s'assurer que tous les droits et toutes les taxes exigibles sont payés; veiller à la sécurité des aliments, des plantes et des animaux en détectant les marchandises réglementées à risque élevé qui arrivent dans les modes aérien, terrestre et maritime; détenir les personnes susceptibles de présenter une menace pour le Canada; renvoyer les personnes jugées non admissibles au pays, y compris celles impliquées dans des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité; aider à lutter contre le blanchiment d'argent.

L'ASFC, qui compte un effectif d'environ 12 000 fonctionnaires, est présente dans à peu près 1 200 points de service au Canada et dans 39 endroits à l'étranger. Dans plus de 60 postes frontaliers terrestres et dans 9 aéroports internationaux, elle fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Elle applique plus de 90 lois et règlements pour le compte d'autres ministères et organismes fédéraux, ainsi que des accords internationaux.

Notre contexte opérationnel

Pour comprendre le contexte opérationnel de l'ASFC, il faut d'abord se pencher sur le nombre de personnes et de marchandises que nous traitons chaque année. En 2003-2004, notre effectif, appuyés par nos systèmes opérationnels, a servi plus de 200 000 importateurs et exportateurs commerciaux et plus de 92 millions de voyageurs. Il a traité plus de 71 millions de voyageurs terrestres, 18 millions de voyageurs aériens, 276 000 passagers ferroviaires, 2,9 millions de passagers maritimes et plus de 11 millions de mainlevées dans le secteur commercial d'une valeur totale approximative de 350 milliards de dollars. Il a saisi plus de 400 millions de dollars de stupéfiants; il a enregistré plus de 3 600 infractions au *Code criminel* à la frontière; il a entamé 291 poursuites criminelles pour des infractions à la *Loi sur les douanes*; il a mené près de 30 000 enquêtes sur l'immigration; il a détenu plus de 13 400 personnes pour des infractions en matière d'immigration. Il a saisi environ 31 millions de dollars conformément aux nouvelles responsabilités prévues par la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité*, dont 11 millions de dollars ont été confisqués par l'État. Afin de protéger l'approvisionnement alimentaire et les ressources agricoles du Canada dont dépendent des aliments salubres et de haute qualité, il a renvoyé plus de 232 000 personnes à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour un examen approfondi, ce qui a donné comme résultat plus de 64 000 interceptions de sols, de plantes, de produits végétaux, de viande et de produits carnés prohibés.

Sur le plan administratif, nous avons recouvré plus de 3,3 milliards de dollars de droits à l'importation et 22 milliards de dollars de taxes sur les produits et services (TPS). Nous avons résolu plus de 7 000 oppositions à des décisions des douanes, moins de 10 % des oppositions donnant lieu à un autre appel. Nous avons également protégé les entreprises canadiennes contre le dumping ou le subventionnement déloyal de marchandises en faisant respecter la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* et, de ce fait, avons protégé 35 000 emplois et 12,6 milliards de production canadienne en 2003-2004.

L'ASFC offre aux Canadiens des services frontaliers intégrés qui appuient les priorités relatives à la sécurité nationale et qui facilitent la circulation des personnes et des marchandises légitimes à la frontière. Nos opérations, bien qu'elles soient complexes et variées, reposent sur le principe que les personnes et les entreprises respectent les lois et les règlements. Même si la grande majorité d'entre eux fait preuve d'observation, nous avons mis en place des stratégies de gestion des risques qui permettent d'identifier les personnes et d'intercepter les marchandises à risque élevé.

L'intégration au sein du portefeuille de SPPC a permis à l'ASFC d'améliorer la synergie et l'interopérabilité et, ainsi, d'accroître sa capacité en matière de gestion des risques. En travaillant avec nos partenaires nationaux et internationaux à « repousser les frontières », nous pouvons gérer le risque à l'étranger pour non seulement protéger les Canadiens, mais aussi stimuler le commerce. En réduisant les risques liés à l'entrée au Canada de personnes ou de marchandises dangereuses, nous pouvons accroître la confiance des investisseurs dans la sécurité de nos frontières.

Nous prenons des mesures pour mettre en place de nouvelles initiatives conjointes avec nos homologues américains afin d'améliorer l'efficacité de notre frontière partagée. Il s'agit, entre autres, de multiplier les techniques de gestion des risques et d'employer des technologies innovatrices qui aident à accélérer le traitement des personnes et des marchandises légitimes. Une frontière qui reste ouverte aux déplacements et aux échanges commerciaux libres et sécuritaires est vitale pour les économies des deux pays.

Sur la scène internationale, nous participons activement à la défense des intérêts canadiens au sein de diverses organisations internationales, à la résolution des questions liées aux règles et aux exigences douanières internationales, ainsi qu'à l'harmonisation des normes. Nous appuyons aussi la participation du Canada aux négociations commerciales internationales et faisons valoir les droits et les obligations du Canada aux termes de divers accords. Nous faisons connaître et exportons les pratiques exemplaires canadiennes auprès d'organisations internationales, comme l'Organisation mondiale des douanes et l'Organisation mondiale du commerce. Nous prenons également part à un certain nombre de projets à long terme afin de fournir une assistance technique à d'autres administrations douanières pour les aider à renforcer leurs capacités et pour promouvoir les initiatives multilatérales visant à renforcer la sécurité de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale.

En adoptant une approche stratégique afin de créer un contexte opérationnel plus souple, l'ASFC est mieux placée pour maintenir l'intégrité des frontières et relever les défis du monde d'aujourd'hui.

Priorités et initiatives ministérielles

L'ASFC, qui commence sa deuxième année d'activités, mettra l'accent sur des opérations clés qui renforceront la sécurité publique tout en continuant de créer une frontière plus sûre et plus intelligente. Nos priorités clés pour 2005-2006 sont : la gestion intégrée de la frontière, une base organisationnelle solide, l'intégrité des programmes, un régime de gestion moderne et une approche fondée sur les connaissances.

Le récent dépôt du budget fédéral 2005 prévoit pour l'ASFC un financement supplémentaire de 433 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer les priorités du gouvernement du Canada en matière de sécurité nationale et de force économique. Ce financement améliorera la capacité de l'ASFC à gérer l'accès des personnes et des marchandises qui entrent au pays et qui en sortent et à assurer la sécurité et la prospérité économique de tous les Canadiens. Ces investissements sont essentiels pour permettre à l'ASFC de respecter ses engagements continus en matière de services novateurs et d'améliorations et pour offrir les meilleurs services frontaliers intégrés possible aux Canadiens.

Le financement annoncé dans le budget permettra à l'ASFC d'embaucher plus de personnel d'agence de services frontaliers pour répondre aux demandes accrues à des postes frontaliers clés au pays; de mettre en œuvre les recommandations de l'analyse du risque professionnel qui contribueront à la santé et à la sécurité de nos employés de première ligne; d'améliorer la prestation des services à l'endroit du public. De plus, l'ASFC pourra renforcer sa capacité organisationnelle pour offrir un soutien durable aux secteurs d'activité, mettre en pratique la fonction de contrôleur moderne et faire preuve d'une saine gestion financière.

L'ASFC disposera également d'un montant additionnel de 134 millions de dollars sur cinq ans pour les deux initiatives suivantes : l'initiative liée à la sécurité des conteneurs et celle concernant la sécurité maritime. Ainsi, nous serons en mesure d'aller de l'avant avec l'Initiative sur la sécurité des conteneurs, selon laquelle nous affecterons des agents à l'étranger pour améliorer les mesures de sécurité relatives aux expéditions qui entrent au Canada, en travaillant en partenariat avec les États-Unis. De plus, l'ASFC pourra jouer un rôle important dans le cadre d'une initiative du gouvernement du Canada visant à améliorer la sécurité maritime. En faisant progresser encore plus les initiatives liées à la sécurité maritime avec nos partenaires nationaux et internationaux, nous serons davantage en mesure de protéger les Canadiens.

Grâce à ce financement, l'ASFC ira de l'avant avec la vision du gouvernement d'une agence de gestion de la frontière novatrice et intégrée, ce qui viendra appuyer nos priorités clés pour 2005-2006 et renforcer notre engagement à « repousser les frontières ».

Gestion intégrée de la frontière

La gestion intégrée de la frontière offre un guichet unique pour le public, les partenaires et les intervenants, tant nationaux qu'internationaux, grâce à l'élaboration, à la mise en place et au maintien de politiques, de programmes et d'initiatives intégrés.

Pour assurer la gestion intégrée de la frontière, il faut créer une plus grande certitude, prévisibilité et transparence, et renforcer la sécurité et accroître la facilitation du commerce international. De concert avec d'autres ministères, nous négocions et mettons en œuvre des accords et des arrangements commerciaux et de collaboration, tant bilatéraux que multilatéraux. Nous contribuons à l'élaboration et à la mise en œuvre de conventions, de cadres et de normes internationales afin de protéger et de faciliter le commerce mondial. Nous aidons aussi les pays en développement à atteindre leurs objectifs, grâce au renforcement des capacités et à l'assistance technique.

L'ASFC aide à faire valoir la place du Canada à titre de contributeur important et influent sur la scène internationale. Nous continuerons de travailler avec les organisations internationales, comme l'Organisation mondiale des douanes, l'Organisation mondiale du commerce, le groupe de travail de la Conférence des quatre nations, l'Organisation internationale pour les migrations et la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique, afin d'aider à défendre les intérêts et à exporter les pratiques exemplaires du Canada, y compris l'établissement et la promotion de règles, de procédures et de mesures internationales.

L'échange efficace et efficient de renseignements avec nos partenaires contribue également à notre approche rationalisée et intégrée de la gestion de la frontière et rend possible une souplesse accrue afin de répondre aux besoins opérationnels.

La promotion et l'amélioration des initiatives de la Déclaration sur la frontière intelligente Canada-É.-U. et l'élaboration d'approches stratégiques à la gestion de la frontière, comme les Équipes intégrées de la police des frontières (EIPF), permettront à l'ASFC de se prémunir contre les menaces nouvelles.

Base organisationnelle solide

Une base organisationnelle solide s'appuiera sur des ressources humaines, une fonction de contrôleur et un système de régie solides qui maximisent notre capacité de gérer nos opérations, de respecter notre mandat et d'atteindre notre résultat souhaité.

L'ASFC a mis en place un réseau exhaustif de comités de la haute direction afin de bâtir une infrastructure solide en vue d'une prise de décisions efficaces. Par exemple, le Comité de l'examen du budget et des ressources s'assure que les ressources sont alignées sur les priorités de l'Agence et que les décisions se fondent sur l'optimisation des ressources.

L'ASFC a mis en place des stratégies et des cadres afin de devenir un fournisseur de services novateurs. Ses stratégies porteront sur l'intégration des composantes des programmes qui lui ont été transférées. L'ASFC a été chargée par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) d'entreprendre un examen exhaustif des ressources disponibles de l'Agence et de faire part de ses conclusions au SCT avant l'automne 2007. Cet exercice servira à informer les ministres du Conseil du Trésor et les organismes centraux de la capacité financière de l'Agence.

Les activités qui contribueront à la construction d'une base organisationnelle solide incluent le peaufinage de notre cadre de planification et de reddition des comptes, l'amélioration de notre capacité en matière d'analyse du contexte, l'offre de renseignements et de conseils sur la législation concernant l'Agence, la promotion de communications transparentes et rapides aux employés, l'offre de conseils et l'apport d'un soutien dans le domaine des communications stratégiques à la haute direction, au président et à la ministre responsable de l'ASFC, et l'assurance de l'uniformité des messages véhiculés dans les produits de communication externes.

Intégrité des programmes

Pour atteindre l'intégrité des programmes, nous fournirons à la haute direction et au Comité de la vérification et de l'évaluation de l'Agence des renseignements indépendants et impartiaux, une assurance que les programmes et les systèmes fonctionnent comme ils le devraient, ainsi que des conseils et une assurance relativement à l'intégrité des cadres de gestion et de contrôle de l'Agence. Ces renseignements, qui peuvent servir à prendre des décisions et à rendre des comptes, permettent d'évaluer l'efficience et l'efficacité de nos politiques, programmes et initiatives.

Régime de gestion moderne

Un régime de gestion moderne répond aux besoins et aux attentes des Canadiens en matière de saine gestion publique, de fonction de contrôleur moderne, de programmes gouvernementaux bien gérés, et d'ouverture, de transparence et de responsabilité accrues.

L'élaboration de plans clairs et pertinents ainsi que de mesures du rendement permettra de surveiller les résultats de façon plus efficace. Elle aidera l'ASFC à établir les priorités, à affecter les ressources et à améliorer la transparence et la responsabilité, sans oublier les services.

Une coordination étroite avec le ministère de la Justice, qui offre des conseils juridiques à l'ASFC, assurera le respect de la constitution et la prise de mesures administratives équitables au moment de mettre en œuvre et d'administrer toute nouvelle initiative (comme le Prédédouanement terrestre ou l'Initiative sur la sécurité des conteneurs) et la mise en œuvre continue des initiatives de la Déclaration sur la frontière intelligente.

Voici des exemples d'initiatives et d'activités qui permettront d'inaugurer un régime de gestion moderne à l'ASFC : application de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (p. ex. élaboration d'un nouveau régime de dotation et de nouvelles structures de gestion des relations

de travail, établissement d'un lien entre la planification des ressources humaines et la planification et la gestion des activités opérationnelles, préparation de propositions de financement et mise sur pied d'un nouveau cadre de responsabilisation) et élaboration de l'initiative de la réforme de la classification des services frontaliers.

Approche fondée sur les connaissances

Pour atteindre une approche fondée sur les connaissances, nous appliquerons des techniques novatrices, scientifiques et technologiques à l'élaboration des programmes, aux procédés de travail et aux solutions commerciales; nous perfectionnerons et maintiendrons les compétences des employés grâce à des approches innovatrices dans les domaines de la formation et de l'apprentissage; nous appuierons nos programmes opérationnels et organisationnels dans un environnement en constante évolution technologique; nous nous assurerons que les employés disposent de la bonne information au moment opportun afin de s'acquitter de leurs responsabilités et nous conserverons un effectif compétent.

Le travail de l'agent des services frontaliers a beaucoup évolué ces dernières années par suite des efforts déployés en vue de créer une frontière plus sûre et plus intelligente. Les agents des services frontaliers doivent se familiariser avec la nouvelle technologie de détection de la contrebande et utiliser de nouveaux systèmes qui visent à détecter les migrations clandestines et à mieux gérer les risques. Au cours des dernières années, une de nos principales priorités a consisté à veiller à ce que les agents de première ligne suivent l'évolution de nos activités, où la technologie et le renseignement jouent un rôle de plus en plus important dans le maintien d'une frontière sûre qui encourage et facilite les échanges commerciaux et les déplacements. En appuyant notre effectif compétent au quotidien, nous obtiendrons une approche fondée sur les connaissances.

Voici quelques-unes des principales initiatives de l'ASFC qui nous permettront de réaliser nos priorités ministérielles :

Principales initiatives de l'ASFC	Type	Dépenses prévues en 2005-2006
Initiatives de la Déclaration sur la frontière intelligente	En cours	44,96 M$
Initiatives de modernisation des douanes à la frontière	En cours	5,6 M$
Stratégie sur les crimes de guerre (Budget 2005)	En cours	7,2 M$
Capacité et sécurité améliorées (Budget 2005)	Nouveau	74,0 M$
Sécurité maritime améliorée (Budget 2005)	Nouveau	10,7 M$
Initiative sur la sécurité des conteneurs (Budget 2005)	Nouveau	6,6 M$

Facteurs internes et externes

L'ASFC fournit ses services et réalise ses programmes dans un environnement complexe qui évolue rapidement. Pour suivre le rythme de cette évolution et maintenir et accroître la confiance du client, nous devons clairement déterminer les facteurs internes et externes qui influent sur nous et nous devons y donner suite en organisant nos priorités, nos initiatives et nos investissements en conséquence. Un certain nombre de facteurs influeront sur les priorités et les initiatives de l'ASFC.

Les facteurs internes à étudier comprennent : les défis liés à l'intégration et à l'amélioration des systèmes administratifs et financiers; les défis liés à l'intégration et à l'amélioration de nos systèmes et processus opérationnels; la gestion d'un service partagé pour les systèmes de technologie de l'information et administratifs avec l'Agence du revenu du Canada (ARC); les relations de travail; la conservation du personnel; la transition culturelle (p. ex. fusion des trois organismes d'origine); les priorités contradictoires et les demandes multiples à l'Agence; la stratégie relative à la formation et à l'apprentissage (p. ex. il manque de ressources qualifiées pour analyser les besoins en matière de formation et élaborer le matériel de cours, ce qui constitue un défi pour la formation polyvalente et l'intégration des fonctions).

Les facteurs externes à étudier comprennent : les menaces à la sécurité de la société canadienne; une économie fluctuante; la protection des renseignements personnels (établissement d'un équilibre entre le besoin de recueillir et d'échanger des renseignements pertinents et le besoin de protéger les renseignements personnels); les demandes multiples du public, des partenaires et des intervenants à la frontière.

Cadre stratégique de l'ASFC

Mandat de l'ASFC : L'Agence est chargée de fournir des services frontaliers intégrés contribuant à la mise en oeuvre des priorités en matière de sécurité nationale et de sécurité publique et facilitant le libre mouvement des personnes et des biens – notamment les animaux et les végétaux – qui respectent toutes les exigences imposées sous le régime de la législation frontalière.
(Tiré du projet de loi C-26 proposé, *Loi constituant l'Agence des services frontaliers du Canada*)

Mission de l'ASFC : Assurer la sécurité et la prospérité du Canada en gérant l'accès des personnes et des marchandises qui entrent au Canada et qui en sortent

Nous réussirons si nous atteignons nos :

Priorités ministérielles 2005-2006
Une gestion intégrée de la frontière
Une base organisationnelle solide
L'intégrité des programmes
Un régime moderne de gestion
Une approche fondée sur les connaissances

Nous mesurerons notre réussite en fonction de l'atteinte de notre :

Résultat stratégique
Une gestion de la frontière efficace et efficiente qui contribue à la sécurité et à la prospérité du Canada

Nous gérerons nos activités à l'aide de nos :

Services frontaliers intégrés

Sécurité — **Accès**

Innovation fondée sur les sciences et la technologie

Gestion et orientation organisationnelles

Nous serons guidés par nos :

Valeurs fondamentales
intégrité, respect et professionnalisme

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

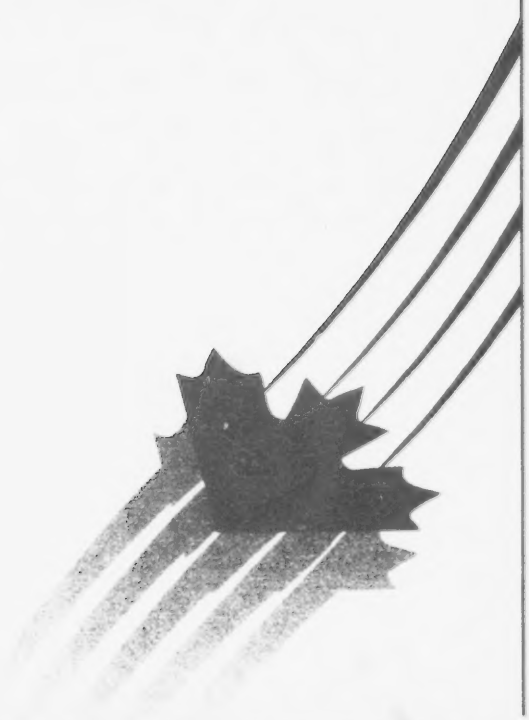

Préface

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) élabore présentement son Architecture d'activités de programme (AAP). Au cours de l'automne 2004, elle a présenté au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) une AAP structurée selon un résultat stratégique étoffé et quatre activités de programme. Depuis, les consultations avec la direction de l'Agence ainsi que le peaufinage de la structure organisationnelle ont entraîné la simplification du résultat stratégique et le changement d'appellation de trois des quatre activités de programme, appellations qui désormais explicitent davantage nos opérations (*fig. 1 et 2*). Ces modifications ne changent en rien l'engagement de l'Agence à l'égard de ses priorités ministérielles et des priorités du gouvernement du Canada. L'ASFC mesurera sa réussite en fonction de l'atteinte du résultat stratégique (*fig. 1 et 3*).

Fig. 1 Simplification du résultat stratégique : un résultat stratégique unique

Résultat stratégique pour 2004-2005	Résultat stratégique pour 2005-2006
Le Canada reçoit tous les avantages sociaux et économiques découlant de la libre circulation des personnes et des marchandises à des frontières ouvertes sécuritaires. La sécurité nationale du Canada est maintenue grâce à notre rapidité de réaction face aux menaces et à nos mesures d'interception et de répression. L'observation de la législation frontalière demeure solide.	Une gestion de la frontière efficiente et efficace qui contribue à la sécurité et à la prospérité du Canada.

Fig. 2 Simplification du résultat stratégique : nouvelle appellation des activités de programme

Activités de programme pour 2004-2005	Activités de programme pour 2005-2006
Exécution de la loi	Sécurité
Admissibilité	Accès
Innovation et technologie	Innovation fondée sur les sciences et la technologie

Fig. 3 Architecture d'activités de programme pour 2005-2006

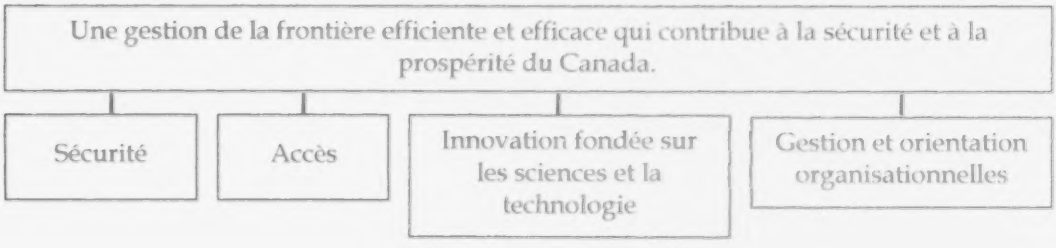
Une gestion de la frontière efficiente et efficace qui contribue à la sécurité et à la prospérité du Canada.
Sécurité
Accès
Innovation fondée sur les sciences et la technologie
Gestion et orientation organisationnelles

Avec l'introduction récente de l'Architecture d'activités de programme mandatée par le SCT, et l'évolution constante de l'ASFC, nous en sommes actuellement à simplifier nos indicateurs de rendement et nos résultats attendus de l'année dernière, afin de refléter plus exactement les activités réelles de l'organisation. Ces éléments seront présentés dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007*. La présente section renferme quelques exemples de ces éléments sous Résultats attendus.

Activité de programme : Exécution de la loi (Sécurité)

Résultat stratégique

Une gestion de la frontière efficiente et efficace qui contribue à la sécurité et à la prospérité du Canada.

Analyse de l'Exécution de la loi (Sécurité) en fonction du résultat stratégique

L'Exécution de la loi (Sécurité) est une activité de programme qui soutient notre résultat stratégique en veillant à l'application de la législation frontalière canadienne, en fournissant des renseignements précis aux décideurs et en étant le point de convergence des relations de l'ASFC avec les organismes partenaires de sécurité et du renseignement et les services d'application de la loi.

Description de l'activité de programme

L'Exécution de la loi (Sécurité) a pour tâche de renforcer la sécurité nationale. Pour ce faire, elle élabore les politiques et les procédures appropriées, établit des partenariats et dote les agents des services frontaliers des outils dont ils ont besoin, comme de l'équipement de détection de la contrebande et des appareils de détection par radioscopie et rayons gamma modernes. Cette activité de programme est responsable de la collecte, de l'analyse et de la communication du renseignement visant les menaces à la sécurité nationale, ce qui comprend le terrorisme, la contre-prolifération, les crimes de guerre, le crime organisé, la contrebande, la fraude et la migration clandestine.

L'Exécution de la loi (Sécurité) fonde ses décisions sur le renseignement pour identifier les voyageurs à risque élevé et les marchandises de contrebande susceptibles d'entrer au Canada. En collaboration avec ses partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux, l'ASFC « repousse ses frontières » et filtre les personnes et les marchandises le plus tôt possible au cours de leur itinéraire (à l'étranger, lors du transit ou à l'arrivée à la frontière canadienne). La réception et l'examen à l'avance de la documentation amélioreront notre capacité à cibler les personnes et les marchandises non admissibles et à interdire leur entrée au pays. Ces mesures nous permettront également de dissuader ceux qui seraient tentés de commettre des activités d'immigration illégales ou d'importer des marchandises dangereuses pour la santé et la sécurité publiques. L'Exécution de la loi (Sécurité) est notamment responsable d'enquêter sur les personnes agissant à l'encontre de la législation frontalière canadienne et de faire la recommandation d'intenter des poursuites. Il lui incombe également de détenir et de renvoyer

les personnes n'ayant aucun droit légal de demeurer au Canada, en particulier celles qui présentent une menace pour la société canadienne.

Résultats attendus

L'Exécution de la loi (Sécurité) contrôlera l'évolution de ses activités, qu'elle comparera aux résultats attendus au moyen d'indicateurs de rendement. Le tableau ci-dessous contient des exemples possibles de résultats attendus et d'indicateurs de rendement qui seront établis au cours de 2005-2006.

	Initiative/Service	Résultats attendus	Indicateurs de rendement
Exécution de la loi (Sécurité)	Initiative sur la sécurité des conteneurs (ISC)	Capacité accrue d'intercepter le fret renfermant des produits pouvant représenter une menace avant qu'ils n'atteignent les côtes canadiennes	• % de marchandises ciblées • % de marchandises interceptées • Nbre d'examens ayant permis la détection de contrebande • Qualité du renseignement lié à la sécurité des conteneurs
	Agents d'intégrité des mouvements migratoires (AIMM)	Bonne capacité de combattre la migration clandestine, y compris le trafic de personnes et de migrants illégaux en Amérique du Nord	• % de voyageurs aériens non munis des documents voulus ayant été interceptés avant leur départ pour le Canada • Qualité du renseignement lié à la migration clandestine
	Enquêtes des douanes	Enquête réussie et poursuite des personnes ayant enfreint la législation douanière	• Taux de réussite pour les condamnations • Valeur des saisies et des sanctions pécuniaires
	Exécution de la loi en matière d'immigration	Renvoi efficace des personnes n'ayant aucun droit légal de demeurer au Canada, en particulier celles représentant une menace pour la société canadienne	• Nbre de renvois de personnes n'ayant aucun droit légal de demeurer au Canada • Nbre de personnes détenues pour avoir enfreint la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR)

Priorités ministérielles soutenues par : Exécution de la loi (Sécurité)

L'Exécution de la loi (Sécurité) contribue aux priorités ministérielles suivantes : la gestion intégrée de la frontière, l'intégrité des programmes et une approche fondée sur les connaissances.

La gestion intégrée de la frontière sera possible grâce à la coordination des activités liées à l'exécution et au renseignement dans les bureaux d'entrée, les bureaux intérieurs et les bureaux à l'étranger, en collaboration avec les intervenants et les partenaires internes et externes. L'Exécution de la loi (Sécurité) « repousse les frontières » en filtrant, en ciblant et en interceptant les personnes non admissibles et les marchandises de contrebande le plus tôt possible au cours de leur transport vers le Canada. Les agents d'intégrité des mouvements migratoires (AIMM), par exemple, sont en poste à des bureaux sélectionnés à l'étranger, dans le but d'intercepter les voyageurs ne disposant pas des documents appropriés, de former le personnel des compagnies aériennes et d'assurer la liaison avec les autorités locales. Dans les bureaux d'entrée et les bureaux intérieurs du Canada, l'Exécution de la loi (Sécurité) contribue à une gestion efficace de la frontière en s'occupant du renseignement, des évaluations du risque, des enquêtes, des saisies de marchandises de contrebande et du renvoi de ceux qui contreviennent à la législation canadienne.

L'Exécution de la loi (Sécurité) est le point de convergence des relations avec les organismes partenaires du renseignement et d'application de la loi qui participent à la gestion de la frontière. De plus, cette activité de programme joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre d'initiatives bilatérales ou multilatérales comme le Plan d'action pour une frontière intelligente (avec les États-Unis) et le « Nouveau partenariat » (avec les États-Unis et le Mexique). Elle devrait également jouer un rôle prépondérant dans la mise sur pied d'initiatives communes avec nos partenaires nationaux et internationaux du secteur de l'application de la législation frontalière. Les unités mixtes des produits de la criminalité, la stratégie sur les crimes de guerre et, en collaboration avec les États-Unis, les Équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) et l'Initiative sur la sécurité des conteneurs (ISC) ne sont que quelques exemples de ces initiatives.

L'intégrité des programmes sera possible grâce à l'élaboration de politiques et de programmes qui faciliteront l'entrée au Canada des personnes et des marchandises à faible risque tout en concentrant les ressources dans les secteurs à risque élevé. L'Exécution de la loi (Sécurité) établit l'équilibre entre le besoin de recueillir et de communiquer des informations pertinentes et la nécessité de respecter la vie privée des personnes, et favorise l'interopérabilité des systèmes d'information de l'ASFC avec ceux de ses ministères et organismes partenaires. D'autre part, cette activité de programme appuie cette priorité en faisant preuve de leadership quant à la promotion de l'intégrité des documents au sein du gouvernement, ce qui comprend l'élaboration de stratégies visant à prévenir l'utilisation frauduleuse de pièces d'identité et de titres de voyage.

Une approche fondée sur les connaissances sera possible grâce à une approche organisationnelle « fondée sur les renseignements », selon laquelle les décisions liées à l'orientation et aux programmes seront fondées sur des renseignements précis et des analyses. Pour ce faire, nous mettons au point des stratégies pour créer une bonne capacité d'évaluation des renseignements et améliorer les compétences de nos employés au moyen de la formation et du développement professionnel pertinents.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
390 643	403 065	408 421

Ressources humaines (ETP)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
4 003	4 055	4 068

Activité de programme : Admissibilité (Accès)

Résultat stratégique

Une gestion de la frontière efficiente et efficace qui contribue à la sécurité et à la prospérité du Canada.

Analyse de l'Admissibilité (Accès) en fonction du résultat stratégique

L'Admissibilité (Accès) est une activité de programme qui contribue à la sécurité et à la prospérité du Canada. Pour ce faire, elle élabore des programmes et des politiques opérationnelles de portée nationale visant l'admissibilité, les mécanismes de traitement et de recours pour l'importation et l'exportation des marchandises et la circulation des personnes, ainsi que l'étude des plaintes liées à des pratiques commerciales déloyales.

Description de l'activité de programme

L'Admissibilité (Accès) veille à la circulation légitime des personnes et des marchandises, encourage l'observation de la législation frontalière et assure des règles du jeu équitables pour les voyageurs et les négociants légitimes. Les activités de programme comprennent : l'élaboration de politiques et de procédures nationales; l'harmonisation des règles et des normes avec nos partenaires du monde entier; la prestation de services étendus en vue d'informer les gens et les entreprises de leurs droits et obligations conférés au titre de la législation frontalière; la conduite d'inspections et la participation à l'application de lois et de règlements visant d'autres ministères; l'examen des demandes des ressortissants étrangers désireux d'entrer au Canada, en prenant les décisions appropriées à l'égard de leur statut et en les conseillant au sujet des politiques et des questions d'immigration; l'application du classement tarifaire et de l'établissement de la valeur; l'évaluation des classements tarifaires; l'administration des incitatifs commerciaux; l'interception des importations prohibées; la perception des droits et des taxes; la prise de mesures relatives aux droits antidumping et compensateurs; le contrôle des programmes et des politiques; la vérification de l'origine; la vérification de l'observation, afin de s'assurer de la conformité à la loi; l'accomplissement de procédures de recours. Finalement, l'Admissibilité (Accès) offre orientation et conseils aux intéressés relativement au traitement des personnes et des marchandises à notre frontière.

Résultats attendus

L'Admissibilité (Accès) contrôlera l'évolution de ses activités, qu'elle comparera aux résultats attendus au moyen d'indicateurs de rendement. Le tableau ci-dessous contient des exemples possibles de résultats attendus et d'indicateurs de rendement qui seront établis prochainement.

	Initiative/Service	Résultats attendus	Indicateurs de rendement
Admissibilité (Accès)	Traitement des marchandises et des personnes fondé sur le risque (services des douanes, d'immigration et d'inspection des aliments)	Passage de la frontière simplifié pour les personnes et les marchandises à faible risque et examen plus approfondi des personnes et des marchandises à risque élevé	• Statistiques des bureaux d'entrée • Temps d'attente à la frontière (pour les personnes et les marchandises) • Nbre de personnes et de marchandises jugées inadmissibles • Taux de renvois relatifs aux mesures prises
	Enquêtes relatives à des allégations de pratiques commerciales déloyales	Règles du jeu équitables pour les commerçants	• Nbre de décisions de dumping et de subventionnement (par pays) • Nbre de conclusions de dommage (par pays) • Emplois canadiens protégés
	Services de recours	Un processus de règlement des différends juste, transparent et dans les délais prescrits respectant le droit de recours fondamental des Canadiens qui traitent avec l'ASFC	• Âge des inventaires • Tendances vis-à-vis les annulations de décisions par les autorités supérieures

Priorités ministérielles soutenues par : Admissibilité (Accès)

L'Admissibilité (Accès) contribue aux priorités ministérielles suivantes : la gestion intégrée de la frontière, l'intégrité des programmes et un régime de gestion moderne.

La gestion intégrée de la frontière sera possible grâce à l'élaboration de politiques opérationnelles et de programmes de portée nationale conçus pour offrir au public, aux partenaires et aux intervenants un service de guichet unique. Les nouvelles politiques et procédures tiendront compte des objectifs de la Déclaration sur la frontière intelligente Canada/États-Unis et de notre besoin de « repousser les frontières ». À titre d'exemple, des programmes tels que CANPASS, NEXUS et Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES) nous permettent d'évaluer le niveau de risque que présentent les voyageurs et les transporteurs préapprouvés avant leur arrivée au Canada. Le précontrôle dans nos principaux aéroports internationaux des voyageurs aériens allant aux États-Unis est une autre illustration de notre réussite à travailler en collaboration avec les États-Unis.

L'intégrité des programmes sera possible grâce à notre travail continu d'élaboration de politiques et d'orientation fonctionnelle, et grâce à l'étude, à l'évaluation et à la mise en œuvre éventuelle des recommandations découlant des examens dont font présentement l'objet certains programmes de l'Admissibilité (Accès). Cette dernière veillera à l'observation et à l'uniformité, et s'assurera que les règles du jeu sont équitables pour les négociants légitimes, afin que les entreprises canadiennes soient traitées de façon juste et équitable. L'intégrité des programmes nous permettra de nous assurer que nous prenons les décisions appropriées quant à l'octroi du statut de réfugié et à la délivrance de documents aux ressortissants étrangers désireux d'entrer au Canada. Afin de soutenir cette priorité ministérielle, nous élaborerons une stratégie intégrée de recours visant à regrouper sous une seule structure l'ensemble des responsabilités entourant les recours. Cette mesure nous aidera à offrir un mécanisme de règlement des différends juste, transparent et opportun qui tient compte du droit fondamental des Canadiens de porter en appel les décisions de l'ASFC.

Dans le cadre de nos efforts d'amener l'ASFC vers un régime de gestion moderne, nous étudierons la possibilité de recourir à des technologies innovatrices en vue d'établir une infrastructure comptable moderne et améliorée, qui tient compte aussi bien des politiques et de la législation appliquées par l'Agence que des besoins de la clientèle. Ainsi, nous pourrons assurer l'intégrité de nos processus de comptabilisation des recettes et de gestion de trésorerie.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
653 011	672 783	682 354

Ressources humaines (ETP)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
7 840	7 894	7 911

Activité de programme : Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie)

Résultat stratégique

Une gestion de la frontière efficiente et efficace qui contribue à la sécurité et à la prospérité du Canada.

Analyse d'Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie) en fonction du résultat stratégique

Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie) est une activité de programme qui permet et appuie une gestion efficiente et efficace de la frontière. Elle tient un rôle important dans la protection des Canadiens contre les risques existants et les nouvelles menaces, grâce à l'élaboration, la mise en œuvre, la prestation et la maintenance de solutions fondées sur les sciences et la technologie novatrices et rentables.

Description de l'activité de programme

Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie) met l'accent sur l'utilisation des capacités scientifiques et technologiques de l'ASFC pour développer la gestion frontalière modernisée et accroître l'efficacité et l'efficience des opérations à la frontière. Ces capacités comprennent : le pouvoir de repousser les frontières; la production opportune de solutions novatrices; l'allègement du fardeau de l'observation; la facilitation des échanges commerciaux et des voyages légitimes. Cette activité de programme offre à l'Agence une gamme diversifiée de services et de solutions scientifiques, analytiques et technologiques qui favorisent : l'identification et l'interception des personnes et des marchandises à risque élevé; la collaboration ainsi que l'échange d'informations avec les partenaires de programmes; la mise en place de systèmes et de solutions scientifiques permettant de traiter efficacement les personnes et les marchandises selon des conditions fondées sur le risque.

Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie) assure le fonctionnement de plus de 50 systèmes nationaux, en service nuit et jour, qui soutiennent les programmes visant le secteur commercial et la filière des voyageurs. Cette activité de programme assure aux employés et partenaires de l'Agence une grande accessibilité aux systèmes essentiels. Elle permettra de normaliser l'infrastructure de la TI et de mettre celle-ci en commun avec les clients, les applications et les secteurs d'activité. Elle permet également d'établir un partenariat avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) et Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), en vue de mettre à profit nos capacités ainsi que les installations et

les technologies dont nous disposons, et de partager les coûts de mise en œuvre de nouvelles technologies.

Résultats attendus

Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie) contrôlera l'évolution de ses activités, qu'elle comparera aux résultats attendus au moyen d'indicateurs de rendement. Le tableau ci-dessous contient des exemples possibles de résultats attendus et d'indicateurs de rendement qui seront établis prochainement.

	Initiative/ Service	Résultats attendus	Indicateurs de rendement
Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie)	Solutions scientifiques ou de système	• Continuité des opérations assurée • Prestation maximisée d'activités et de services frontaliers sécuritaires, accessibles et efficaces	• % de pannes de système imprévues • satisfaction de la clientèle face au soutien • Utilisation efficiente de la technologie et des sciences • Degré de connectivité
	Transformation de l'organisation	• Capacité accrue pour l'échange d'informations entre systèmes • Prestation maximisée d'activités et de services frontaliers sécuritaires, accessibles et efficaces	• Nbre de nouvelles solutions abordables et durables • Réalisation de projets efficace – % de projets exécutés dans les délais prescrits et dans les limites du budget • Interopérabilité – nombre de nouveaux interfaces et services ayant trait à l'interopérabilité • Processus commerciaux améliorés – nombre de nouveaux processus mis en oeuvre

Priorités ministérielles soutenues par : Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie)

Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie) contribue aux priorités ministérielles suivantes : la gestion intégrée de la frontière, une base organisationnelle solide, l'intégrité des programmes, un régime de gestion moderne et une approche fondée sur les connaissances.

La gestion intégrée de la frontière sera possible grâce à l'élaboration et à la maintenance de systèmes intégrés de gestion de la frontière et de processus ayant pour résultats : la circulation sécuritaire des personnes et des marchandises; une infrastructure sécuritaire; l'échange d'informations et la coordination avec les partenaires internes, nationaux et internationaux de l'ASFC. Cette activité de programme contribue au principe de

frontière intégrée en « repoussant les frontières » au moyen de la simplification des processus, et en élaborant des solutions innovatrices qui protégeront le grand public et la chaîne d'approvisionnement du Canada.

Une base organisationnelle solide sera possible grâce à l'assurance que des approches de gouvernance et de gestion sont en place pour gérer les ressources de technologie de l'information de l'Agence ainsi que les liens de services technologiques que nous avons avec d'autres ministères; grâce à l'établissement et à la gestion du matériel, des logiciels et des marchés de services fournis par des tiers; grâce à la gestion d'ententes pour l'acquisition, l'exploitation et la gestion du cycle de vie du matériel de la TI et des logiciels.

L'intégrité des programmes sera possible grâce à la continuité des activités des systèmes et des services. Ainsi, l'ASFC améliorera sa capacité à offrir des programmes de base novateurs en temps opportun, réduira le fardeau de l'observation et facilitera les échanges commerciaux et les voyages légitimes. En collaboration avec d'autres activités de programme, Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie) travaille avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux pour s'assurer de l'interopérabilité et de l'efficacité des systèmes et des processus de l'ASFC.

Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie) adopte un régime de gestion moderne en optant pour une approche entrepreneuriale et de gestion de portefeuille vis-à-vis de la conception et de l'élaboration de projets importants. Ce processus sera chapeauté par une nouvelle structure organisationnelle. Cette approche tient compte des lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'égard de la gestion de projet, et met l'accent sur la prise de décisions, la responsabilisation et la communication, particulièrement en ce qui a trait à la consultation et à la participation des intervenants.

Une approche fondée sur les connaissances sera possible grâce à la mise en œuvre des systèmes d'information, des bases de données et des liens de communication qui faciliteront l'acquisition des connaissances et le partage de celles-ci entre les employés de l'ASFC. De plus, des solutions commerciales sont en voie d'élaboration au moyen de systèmes et processus novateurs, scientifiques et technologiques, pour appuyer nos programmes opérationnels et organisationnels dans un environnement en constante évolution technologique.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
81 808	84 208	89 112

Ressources humaines (ETP)

2005-2006	2006-2007	2007-2008
468	474	489

Activité de programme : Gestion et orientation organisationnelles

L'ASFC poursuit sa phase de « transition », dans laquelle elle continue à : revoir son cadre de planification et de présentation des rapports; établir une structure de régie; effectuer l'intégration des fonctions et des systèmes organisationnels; régler les questions liées aux ressources humaines; établir une structure de régie associée aux systèmes de ressources humaines et financières communs à l'ASFC et à l'ARC; regrouper les opérations des organismes d'origine dans les bureaux d'entrée; mettre sur pied une unité des services juridiques.

Description de l'activité de programme

Gestion et orientation organisationnelles s'assure que l'ASFC dispose des ressources humaines, de la fonction de contrôle et de l'orientation organisationnelle nécessaires pour maximiser sa capacité à gérer ses opérations de façon stratégique, à s'acquitter de son mandat, à respecter les normes d'excellence exigées de la part d'un organisme gouvernemental moderne, à répondre aux attentes des parlementaires et des Canadiens. Cette activité de programme met en place des cadres et des stratégies modernes afin de permettre à l'Agence de gérer ses activités de façon transparente et responsable.

Initiatives influant sur les priorités ministérielles

Gestion et orientation organisationnelles appuie les priorités ministérielles suivantes : la gestion intégrée de la frontière, une base organisationnelle solide, l'intégrité des programmes, un régime de gestion moderne et une approche fondée sur les connaissances. Certaines initiatives particulières associées à l'activité de programme Gestion et orientation organisationnelles sont décrites ci-après.

Initiative : La réforme de la classification des services frontaliers (norme Frontière/Border)

La réforme de la classification de l'ASFC fait partie du vaste plan de modernisation des normes de classification du gouvernement. L'une de nos tâches consiste à créer pour l'ASFC un nouveau régime de ressources humaines à partir de ceux des organismes d'origine, qui possèdent chacun leur propre plan de classification et de rémunération. La norme de classification Frontière/Border sera adaptée aux besoins de l'ASFC.

L'ASFC collabore, entre autres, avec l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, les syndicats et le Secrétariat du Conseil du Trésor. Les mesures suivantes

seront prises afin de respecter les priorités ministérielles : élaborer la nouvelle norme; examiner la structure organisationnelle et les descriptions de travail; négocier de nouveaux taux de rémunération; évaluer et convertir tous les emplois Frontière/Border; intégrer les systèmes et fonctions de ressources humaines des trois organismes d'origine.

Initiative : La mise en application de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*

La *Loi sur la modernisation de la fonction publique* vise à assurer une dotation en personnel transparente et accélérée, à favoriser la coopération dans les relations patronales-syndicales, à promouvoir l'apprentissage, la formation et le perfectionnement professionnel continus pour l'ensemble des employés, et à préciser les rôles et les responsabilités de chacun. La *Loi* mettra en œuvre les nouvelles *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, et modifiera la *Loi sur le Centre canadien de gestion* et la *Loi sur la gestion des finances publiques.*

Les mesures suivantes seront prises afin de respecter les priorités ministérielles : élaborer un nouveau régime de dotation, établir de nouvelles structures de relations de travail et créer des stratégies pour mettre en œuvre ces changements; veiller à ce que la planification des ressources humaines tienne compte de la planification et de la gestion des activités opérationnelles; analyser les besoins, établir une équipe de conception et mettre sur pied un plan de projet assorti de propositions de financement; établir un cadre de responsabilisation de dotation avec la Commission de la fonction publique.

Initiative : La vision relative aux bureaux d'entrée

La vision relative aux bureaux d'entrée de l'ASFC vise à solidifier l'approche de guichet unique de l'ASFC qui, en définitive, regroupera les tâches des organismes d'origine dans les bureaux d'entrée.

Les mesures suivantes seront prises afin de respecter les priorités ministérielles : regrouper et modifier les programmes de formation initiale des trois organismes d'origine; regrouper les méthodes de recrutement des nouveaux employés; créer un niveau unique d'emploi pour les agents des services frontaliers de l'ASFC, avec le soutien de la direction et selon une structure établie; donner aux agents la formation et les outils nécessaires pour respecter les priorités des différents programmes; fournir une formation et une intégration polyvalentes à l'effectif actuel (soit les gestionnaires, les agents aux bureaux d'entrée et les agents frontaliers assumant des fonctions de douane, d'immigration et d'inspection des aliments); fournir une formation et des attributions de tâches spécialisées dans les secteurs où une compréhension poussée de certains programmes est nécessaire.

Initiative : L'harmonisation et l'intégration des systèmes, des pratiques et des politiques relevant des finances et de l'administration

L'ASFC veille à ce que les mécanismes de régie soient en place afin que les ressources de l'Agence soient bien gérées et contrôlées, et fait état de l'optimisation des ressources. Les

mesures suivantes seront prises afin de respecter les priorités ministérielles : harmoniser et regrouper les politiques et les pratiques financières et administratives venant des trois organismes d'origine; mettre en œuvre des protocoles d'entente visant le soutien des systèmes partagés avec l'Agence du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments; terminer l'intégration des informations relatives aux ressources humaines et financières provenant des organismes d'origine; produire les comptes publics et les états financiers de l'Agence; effectuer l'intégration des politiques administratives des organismes d'origine visant, entre autres, la sécurité et les acquisitions; établir des dispositions au sujet des locaux avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi qu'avec les ministères partenaires en ce qui a trait aux activités de l'ASFC à la frontière; négocier et établir une structure de régie relativement aux systèmes de ressources humaines et financières communs à l'ASFC et à l'ARC.

Répartition des ressources de gestion et d'orientation organisationnelles dans les autres activités de programme pour 2005-2006

	Admissibilité (Accès)	Exécution de la loi (Sécurité)	Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie)	TOTAL
Ressources MJANR pour 2005-2006 *(en milliers de dollars)*	61 481	20 910	4 618	87 009
Ressources humaines (ETP)	601	204	45	850
Pourcentages	70,7 %	24,0 %	5,3 %	100,0 %

[1] Mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR)

SECTION III –RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Déclaration de la direction

Je présente, pour dépôt devant le Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités 2005-2006* de l'Agence des services frontaliers du Canada.

Le document en question a été préparé selon les principes de présentation du *Guide pour la préparation de la partie III du Budget des dépenses : Rapport sur les plans et les priorités,*

- Il respecte les obligations d'information décrites dans le guide du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- Il se fonde sur la structure de responsabilisation approuvée du ministère, telle qu'énoncée dans la Structure des ressources et des résultats de gestion;
- Il présente des renseignements cohérents, complets, équilibrés et exacts;
- Il sert de fondement à la reddition de comptes quant aux résultats obtenus avec les ressources et les pouvoirs accordés;
- Les sommes indiquées correspondent aux montants approuvés par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour les dépenses prévues dans le Rapport sur les plans et les priorités, ainsi que pour le Budget des dépenses et les comptes publics prévus dans le Rapport ministériel sur le rendement.

Le président,

Alain Jolicoeur
Agence des services frontaliers du Canada

Organisation

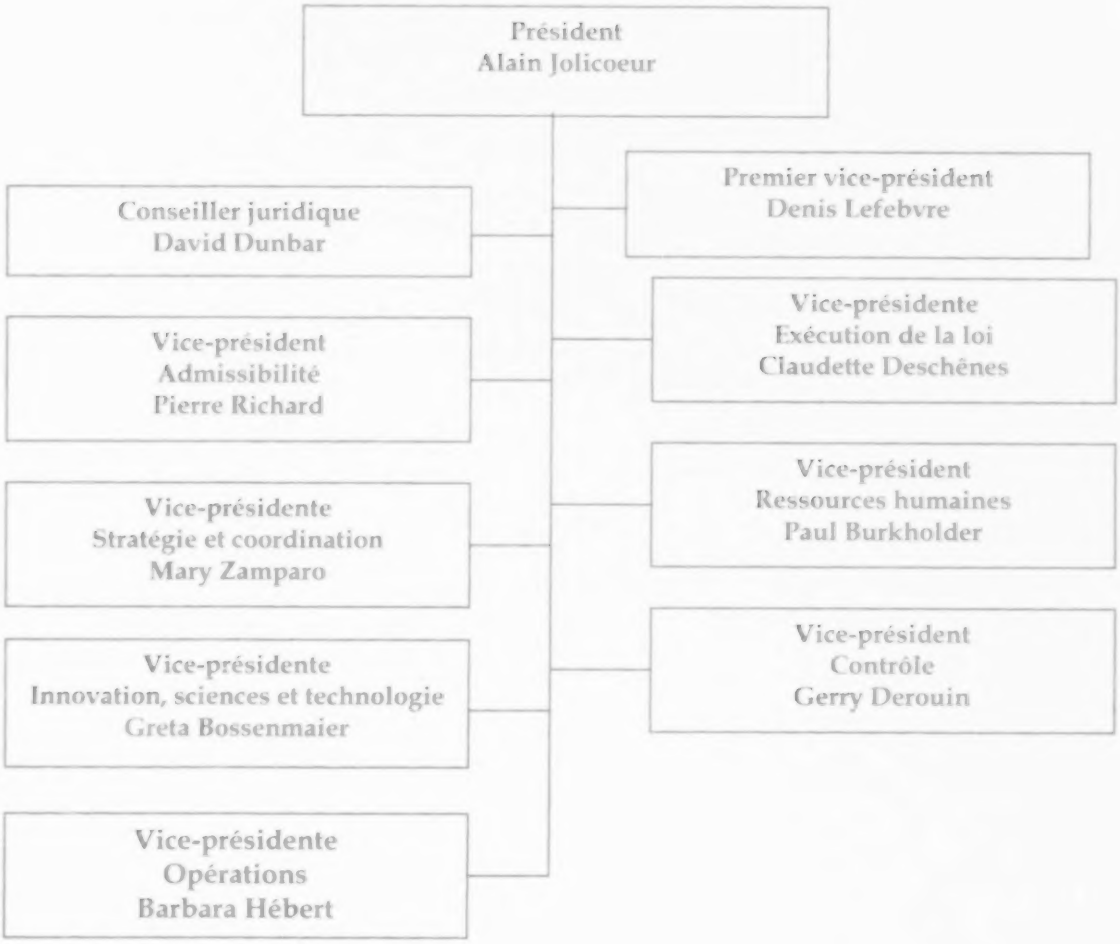

L'ASFC se compose de sept directions générales qui s'occupent de quatre activités de programmes, soit : l'exécution de la loi (sécurité), l'admissibilité (accès), l'innovation et la technologie (innovation fondée sur les sciences et la technologie) et la gestion et l'orientation organisationnelles. Chaque direction générale est dirigée par un vice-président (VP) qui relève directement du président.

La Direction générale des opérations est présente dans huit régions : l'Atlantique, le Québec, le Nord de l'Ontario, Toronto, Windsor/St. Clair, Niagara Falls/Fort Erie, les Prairies et le Pacifique. Les directions générales de l'admissibilité et de l'exécution de la loi élaborent les programmes et les politiques qu'applique la Direction générale des opérations. La Direction

générale de l'innovation, des sciences et de la technologie travaille avec ces directions générales et les Opérations afin que nous maximisions notre capacité de soutenir des opérations efficaces et efficientes au moyen de l'élaboration et de la prestation de solutions et de services novateurs. À la base de notre travail entourant les politiques, les programmes et les opérations se trouvent les fonctions stratégiques et habilitantes indispensables qui couvrent les directions générales de la stratégie et de la coordination, des ressources humaines et du contrôle, ainsi que les Services juridiques.

Nous avons choisi cette structure afin de favoriser des synergies internes solides entre tous les secteurs de programme, et pour que toutes les fonctions puissent clairement rendre compte de leurs obligations. Tous nos efforts sont axés sur l'optimalisation et le soutien du rendement de nos services de première ligne.

Tableau 1 : Dépenses prévues de l'Agence et équivalents temps plein

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Activités de programmes				
Admissibilité (accès)	493 224	**641 924**	655 607	655 743
Exécution de la loi (sécurité)	158 729	**321 482**	326 392	326 245
Innovation et technologie (innovation fondée sur les sciences et la technologie)	14 793	**70 448**	69 690	69 548
Recettes disponibles		**(12 110)**	(12 110)	(12 110)
Total du Budget principal des dépenses	666 746	**1 021 744**	1 039 579	1 039 426
Rajustements :				
Transfert de l'ARC	169 046	-	-	-
Montant reporté aux Services frontaliers provenant de l'ARC[1]	106 373	-	-	-
Transfert de la restructuration de décembre 2003 de CIC[2]	224 443	-	-	-
Transfert de la restructuration de décembre 2003 de l'ACIA[2]	9 931	-	-	-
Stratégie sur les crimes de guerre	9 179	-	-	-
Initiatives nationales de lutte contre le blanchiment d'argent	3 721	-	3 720	3 720
Capacités d'enquête améliorées pour le programme sur les armes à feu	1 330	**1 231**	1 231	1 231
Modernisation des douanes et de l'administration des politiques commerciales	-	**5 641**	5 641	5 641
Transfert provenant du fonds pour l'infrastructure frontalière pour St-Stephen, N.-B.	-	-	2 500	8 000
Décisions du CED		**(2 480)**	(3 780)	(4 180)
Autres	198	**467**	(1,233)	(1,233)
Annonce dans le Budget :				
Amélioration de capacité et sécurité	-	**74 000**	83 000	92 000
Amélioration de la sécurité maritime	-	**10 652**	9 088	9 058
Stratégie sur les crimes de guerre	-	**7 200**	7 200	7 200
Initiative sur la sécurité des conteneurs	-	**6 617**	12 720	18 634
Renouvellement de l'initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité		**390**	390	390
Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes [3]	-	**ad**	ad	ad
Total des rajustements	*524 221*	***103 718***	*120 477*	*140 461*
Total des dépenses prévues	1 190 967	**1 125 462**	1 160 056	1 179 887
Moins : Recettes non disponibles	22 817	23 145	23 481	23 823
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	99 380	97 362	96 281	99 674
Coût net de l'Agence	1 267 530	1 199 679	1 232 856	1 255 738
Équivalents temps plein	11 433	12 311	12 423	12 468

[1] Comme mesure de transition pour 2004-2005 seulement, l'ASFC reportera les soldes non dépensés de 2003-2004 à 2004-2005, conformément aux dispositions de l'ADRC en vertu desquelles le programme des douanes fonctionnait auparavant.
[2] Inclut les montants reportés de 2003-2004 : 8 050 K$ de CIC et 390 K$ de l'ACIA.

[3] La stratégie nationale sur les espèces exotiques était inclue dans le budget fédéral de 2005, la distribution de financement supplémentaire par ministère n'est pas disponible.

Tableau 2 : Programme par activité

2005-2006 *(en milliers de dollars)*										
	Budgétaires						Non budgétaires			
ACTIVITÉ DE PROGRAMME	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	Dépenses brutes	Recettes	Recettes nettes	Prêts, investissements et avances	Total pour le Budget principal	Rajustements (dépenses prévues non indiquées dans le Budget principal)	Total des dépenses prévues[1]
Admissibilité (accès)	614 530	27 394		**641 924**	(12 110)	629 814		629 814	23 197	**653 011**
Exécution de la loi (sécurité)	316 579	4 903		**321 482**		321 482		321 482	69 161	**390 643**
Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie)	70 448			**70 448**		70 448		70 448	11 360	**81 808**
Total	**1 001 557**	**32 297**	0	**1 033 854**	**(12 110)**	**1 021 744**	0	**1 021 744**	**103 718**	**1 125 462**

[1] Total des recettes disponibles nettes

Tableau 3 : Postes votés et législatifs indiqués dans le Budget principal

Poste voté ou législatif	*(en milliers de dollars)*	**Budget principal de 2005-2006**	Budget principal de 2004-2005
10	**Agence des services frontaliers du Canada** Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2)*a)* de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter les recettes perçues pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence	**863 931**	546 584
15	Dépenses en capital	**32 297**	23 349
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**125 516**	96 813
	Total pour l'Agence	**1 021 744**	666 746

Tableau 4 : Coût net pour l'Agence au cours de l'année budgétaire

(en milliers de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues [1]	1 125 462
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)[2]	36 994
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (fonds renouvelables non compris)	50 681
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	9 267
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	420
Total des services reçus à titre gracieux	97 362
Moins : Recettes non disponibles	23 145
Coût net pour l'Agence en 2005-2006	1 199 679

[1] Recettes disponibles nettes.

[2] Estimation. Le partage des coûts pour les locaux entre l'ASFC et l'ARC n'est pas encore terminé, il s'agit donc d'une estimation. Cela ne comprend pas les coûts des locaux reliés aux transferts provenant de CIC et de l'ACIA.

Tableau 5 : Sommaire des dépenses en immobilisations, par activité de programme

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2004-2005	**Dépenses prévues 2005-2006**	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Admissibilité (accès)				
Projets de construction	30 389	**22 694**	16 246	21 746
Projets sur l'intégrité des biens / la santé et la sécurité	26 126	**4 700**	4 700	4 700
Exécution de la loi (sécurité)				
Projets de construction		**4 903**	4 903	4 903
Total	56 515	**32 297**	25 849	31 349

Tableau 6 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions de recettes 2004-2005	**Recettes prévues 2005-2006**	Recettes prévues 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008
Admissibilité (accès)				
Ventes de produits et services	1 855	**1 780**	1 980	1 880
Location et utilisation de biens publics	285	**285**	345	345
Services d'une nature réglementaire[1]	1 960	**1 960**	3 735	4 185
Services d'une nature non réglementaire	8 479	**8 553**	8 710	8 810
Sous-total	12 579	**12 578**	14 770	15 220
Moins : les montants récupérés au nom d'autres ministères	468	**468**	468	468
Total des recettes disponibles	12 111	**12 110**	14 302	14 752

[1] L'ACIA a indiqué, dans les négociations sur la transition, que des frais totalisant près de 1,7 million de dollars peuvent être transférés à l'ASFC avec le transfert des opérations frontalières de l'ACIA. L'ACIA continuera de percevoir et de déclarer ces recettes jusqu'à ce que des pouvoirs réglementaires appropriés soient établis pour l'ASFC.

Tableau 6 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes non disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions de recettes 2004-2005	**Recettes prévues 2005-2006**	Recettes prévues 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008
Remboursements des dépenses de l'exercice précédent				
Rajustements aux créditeurs de l'exercice précédent	141	**141**	141	141
Divers				
Intérêt et pénalités				
TPS/TVH, droits à l'importation, droits d'accise et droits pour la sécurité des passagers du transport aérien	6 022	**6 022**	6 022	6 022
Articles divers				
Amendes	763	**777**	793	809
Saisies des douanes	150	**150**	150	150
Saisies des enquêtes	6 346	**6 473**	6 603	6 735
Saisies des bureaux	9 335	**9 522**	9 712	9 906
Autres	60	**60**	60	60
	16 654	**16 982**	17 318	17 660
	22 676	**23 004**	23 340	23 682
Total des recettes non disponibles	22 817	**23 145**	23 481	23 823

Exclut les recettes fiscales et de droits, tels que les droits à l'importation, qui sont créditées au Trésor.

Total des recettes disponibles et non disponibles

(en milliers de dollars)				
Total des recettes disponibles et non disponibles	34 928	**35 255**	37 783	38 575

Tableau 7 : Besoins de ressources par direction générale ou secteur

(en milliers de dollars)	Admissibilité (Accès)	Exécution de la loi (Sécurité)	Innovation et technologie (Innovation fondée sur les sciences et la technologie)	**Total des dépenses prévues[1]**
Direction générale de l'admissibilité	52 213			**52 213**
Direction générale de l'exécution de la loi		78 569		**78 569**
Direction générale de l'innovation, des sciences et de la technologie	45 447	6 826	63 409	**115 682**
Direction générale des opérations	437 697	224 214	2 017	**663 928**
Directions générales de gestion	72 779	37 812	5 620	**116 211**
Financement supplémentaire du budget fédéral de 2005[2]	44 875	43 222	10 762	98 859
Total des dépenses prévues	**653 011**	**390 643**	**81 808**	**1 125 462**

[1] Total net des recettes disponibles

[2] La haute direction confirmera la distribution du financement supplémentaire associé au budget fédéral de 2005 entre ses directions générales/secteurs une fois l'analyse des données complétées.

Tableau 8 : Frais d'utilisation

Nom des frais d'utilisateur	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Raison de l'imposition ou de la modification des frais	Date d'entrée en vigueur du changement prévu	Processus de consultation et d'examen prévu
Frais d'échantillonnage des importations commerciales	Droit réglementaire	Article 68 de la *Loi sur l'accise, 2001*	Frais législatifs	À déterminer	Consultation préliminaire auprès des clients menée en avril 2004. La consultation sera terminée en mai ou juin 2005.

Tableau 9 : Renseignements sur les dépenses de projets

(en milliers de dollars)	Phase de projet	Coût total prévu du projet	Recettes prévues 2004-2005	**Recettes prévues 2005-2006**	Recettes prévues 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008	Exigences pour les exercices suivants
Opérations frontalières							
Projets de construction[1]							
Aldergrove, C.-B.[2]		9 935	150	**571**	3 649	5 565	-
Andover, N.-B.[2]		5 761	1 179	**4 582**	-	-	-
Armstrong, Qué.[2]		9 052	8 802	**250**	-	-	-
Cascade, C.-B.[2]		2 700	660	**2 040**	-	-	-
Clarenceville, Qué.	AEP[3]	1 300	1 200	**100**	-	-	-
Douglas, C.-B.	AEP[3]	44 000	7 297	**12 931**	15 000	8 772	-
Fraser, C.-B.[2]		2 000	75	**-**	-	-	1 925
Kingsgate, C.-B.		7 433	150	**-**	-	4 312	2 971
Route 55 Stanstead (Rock Island), Qué.	AEP[3]	18 000	10 876	**7 124**	-	-	-
St-Stephen, N.-B.[2]		15 000	-	**-**	2 500	8 000	4 500

[1] Les projets de construction des opérations frontalières appuient les activités de l'Admissibilité et de l'Exécution de la loi.

[2] Ces projets ont été amorcés et impartis en vertu des anciennes dispositions sur les constructions d'immobilisations de l'ADRC. Tous les projets ont été approuvés dans le Plan d'entreprise annuel de l'ADRC, qui a été approuvé par le conseil de direction de l'ADRC.

NOTA : Les dépenses importantes en capital de l'ASFC feront partie du Plan d'immobilisation à long terme de l'Agence qui est en pleine élaboration. L'ASFC cherchera bientôt à faire approuver ce plan par les ministres du Conseil du Trésor.

[3] Approbation effective de projet (AEP)